Le président de la République en Italie pour une visite officielle

Page 16

LA VOIE D'ALGÉRIE

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION - N° 272 MERCREDI 23 JUILLET 2025 - ALGÉRIE 20 DA - ISSN : 2992-1651

QUAND L'UE CRIE AU PROTECTIONNISME QU'ELLE PRATIQUE ELLE-MÊME

Page 3



BRAHIM GUENDOUZI, PROFESSEUR D'ÉCONOMIE

«C'est la nouvelle orientation de l'Algérie pour diversifier ses partenariats qui semble ne pas trop plaire à l'UE»

Page 2

SOUK AHRAS

Le liège, une richesse forestière en plein essor avec une récolte attendue de 3.700 qx en 2025

Page 6

Emission d'un timbre-poste commémoratif à l'occasion du centenaire de la naissance du militant Frantz Fanon

Page 16

BRAHIM GUENDOUZI, PROFESSEUR D'ÉCONOMIE

«C'est la nouvelle orientation de l'Algérie pour diversifier ses partenariats qui semble ne pas trop plaire à l'UE»

Pour le professeur Guendouzi, «dans tous les cas, la question de la souveraineté économique demeure un principe inaliénable pour l'Algérie, même si elle est, par ailleurs, fortement engagée pour bâtir un partenariat avec l'UE plus équilibré et gagnant-gagnant».



Entretien réalisé par Said Rabia

«La Direction générale du commerce de la Commission européenne a notifié aux autorités algériennes compétentes l'ouverture d'une procédure d'arbitrage sur ce qui est présenté comme étant des restrictions au commerce et à l'investissement, contraires à l'accord d'association liant l'Algérie et l'Union européenne.» C'est un revirement étonnant de l'Union européenne qui était pourtant prête à renégocier les termes de l'accord. Pourquoi cette volte-face ?

Après avoir lancé une procédure de règlement des différends contre l'Algérie en 2024, aujourd'hui, c'est le recours à l'arbitrage qui est mis en en action avec déjà la désignation d'un premier arbitre. Comment l'UE est-elle arrivée à avoir des doutes sur une relation structurellement forte avec l'Algérie au point de recourir à un arbitrage ? L'engagement de l'UE dans une procédure arbitrale marque ainsi un tournant juridique et diplomatique décisif des relations avec l'Algérie.

L'Union européenne décide unilatéralement d'aller vers une procédure d'arbitrage à l'encontre de l'Algérie sur le simple dossier des importations lié à des mesures prises en toute souveraineté pour asseoir une base économique diversifiée, ignorant ainsi la forte contribution de notre pays à la sécurité énergétique européenne. La Commission de Bruxelles apparaît alors comme un partenaire intransigeant et normatif, qui ne tienne pas compte des évolutions de l'économie algérienne et de la nécessité d'adopter des mesures à même de l'engager dans un processus de diversification lui permettant de sortir de la contraignante «monoexportation» d'hydrocarbures.

Aussi, l'Algérie se réserve le droit de protéger son industrie naissante et de réguler son commerce extérieur tout en respectant les pratiques commerciales internationales en la matière. D'ailleurs, elle a déjà fait part de sa volonté de reprendre le volet commerce de marchandises en vue de réduire les déséquilibres flagrants, en demandant la réunion du Conseil d'association, mécanisme essentiel prévu par l'accord entre les deux parties.

L'Algérie a importé ces dix dernières années pour plus 300 milliards de dollars. C'est la réduction de ses importations qui ne plairait pas à l'Union européenne, ces anciens représentants l'avaient exprimé clairement. L'Algérie n'a-t-elle pas le droit de protéger son économie comme le font beaucoup de pays à travers le monde ? Quelle issue préconisez-vous à ce nouveau bras de fer ?

L'Algérie a demandé la révision de l'accord d'association, «clause par clause», et a déjà engagé des consultations préliminaires sur de nombreux points, particulièrement ceux pour lesquels l'UE considère qu'il y a lieu de les revoir car portant préjudice aux entreprises européennes activant sur le marché algérien.

Au demeurant, l'Algérie a tenu à faire ressortir le caractère provisoire et non discriminatoire des mesures commerciales contestées.

Ceci est d'autant plus que l'accord n'étant pas figé dans le temps, sa révision s'est avérée opportune, tout en permettant d'explorer de nouveaux domaines de coopération et de partenariat. Toujours est-il, tant que le collège arbitral, au nombre de trois, n'est pas opérationnel, la procédure peut être suspendue ou réorientée au profit d'une solution amiable et raisonnable, tenant compte des intérêts des parties contractantes. Dans tous les cas, la question de la souveraineté économique demeure un principe inaliénable pour l'Algérie, même si elle est par ailleurs fortement engagée pour bâtir un partenariat avec l'UE plus équilibré et gagnant-gagnant.

Les États-Unis avaient décidé d'instaurer de nouvelles taxes sur les produits européens. La Commission européenne n'a pas, pour autant, envisagé d'aller vers une procédure d'arbitrage. Quels seraient les motifs de l'Union européenne ?

Il est fort improbable que l'Union européenne réagisse de façon frontale à la nouvelle politique tarifaire du président américain D. Trump par crainte de perdre l'accès au marché américain, considéré comme un marché stratégique, ainsi que par rapport au niveau atteint par les échanges commerciaux entre les entreprises américaines et européennes.

A partir de cette position de l'UE vis-à-vis des Etats-Unis, touchant un problème commercial, on peut penser alors que par rapport à l'Algérie, ce n'est pas tant le différend commercial qui est certes problématique, car pouvant être résolu par voie diplomatique, mais c'est surtout la nouvelle orientation de l'Algérie pour diversifier ses partenariats au-delà de l'Europe, notamment avec la Chine, l'Inde, le Qatar ou la Corée, qui semble ne pas trop plaire à l'UE, car voulant maintenir l'Algérie dans sa zone d'influence.

S. R.

Equipements militaires : L'ANP œuvre à réduire la dépendance à l'étranger

Le général d'armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué, lundi, une visite de travail et d'inspection à la base centrale logistique Chahid Mohammed Saoudi, dit Si Mustapha, à Béni-Merrad, en 1re Région militaire, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Cette visite a été l'occasion de réaffirmer l'engagement de l'ANP à se doter d'une véritable industrie, en mesure de lui permettre de développer ses équipements, l'objectif étant de réduire sa dépendance à l'étranger.

C'est ce qu'a rappelé, à ce propos, le général d'armée dans son allocution devant les responsables et cadres de cette base, soulignant «l'intérêt» réservé à ce secteur par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a noté le communiqué.

«Je suis très heureux de rencontrer les cadres et les personnels de l'EPIC-BCL Chahid Mohammed Saoudi dit Si Mustapha, cette base de soutien pionnière, qui a pour mission de renforcer la disponibilité opérationnelle du corps de bataille, à travers la maîtrise des processus de modernisation du matériel, ainsi que d'adaptation et de modernisation des systèmes d'armes», a-t-il affirmé.

«Au sein de l'ANP, nous avons mis en œuvre le principe de graduation dans la réalisation de nos ambitions pour cette importante base centrale et en vue de progresser d'étape en étape, nous avons choisi comme devise +rien d'impossible pour atteindre nos objectifs quelles que soient les difficultés+», a-t-il souligné.

«A cet effet, nous œuvrons inlassablement à faire de cet établissement un pôle logistique stratégique, au même titre que les autres établissements industriels relevant de la Direction des fabrications militaires, une rampe de lancement réelle pour le développement d'une industrie militaire prometteuse», a ajouté le général d'armée.

«Il s'agit d'un grand défi qu'il nous appartient de relever, en gardant à l'esprit l'attention permanente accordée à ce secteur par le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, qui a toujours insisté sur la nécessité d'atteindre l'autosuffisance et de construire une industrie locale efficace, capable de réduire la facture d'importation et de favoriser la relance de l'économie nationale», a-t-il encore affirmé. Il a souligné que «seules la ferme volonté et la forte détermination, conjuguées à la compétence nécessaire, permettent de remporter les grands enjeux dans tous les domaines».

«Sachez que les grands défis, dans tous les domaines qui soient, ne peuvent être remportés que par la forte détermination, la grande volonté et la compétence nécessaire, le tout conjugué aux vertus morales, telles que l'intégrité, la sincérité et la conscience de l'ampleur des missions assignées et de la sensibilité des objectifs à atteindre», a relevé le général d'armée.

«Ces objectifs consistent, en l'occurrence, à réduire progressivement la dépendance à l'étranger et de prendre en charge, de manière autonome, la mission d'adaptation et d'amélioration, d'année en année, des performances opérationnelles des matériels et équipements de l'ANP», a-t-il ajouté.

Enfin, le général d'armée a suivi les interventions des cadres et des personnels, qui «ont exprimé leur entière disposition et leur engagement pour concrétiser les nobles objectifs arrêtés par le haut-commandement, de manière à contribuer efficacement au développement de l'ensemble des composantes de l'ANP et d'assurer la disponibilité des matériels et des systèmes d'armes en dotation», conclut le communiqué du MDN.

Sophia R.

QUAND L'UE CRIE AU PROTECTIONNISME QU'ELLE PRATIQUE ELLE-MÊME

Au moment où elle fait preuve d'un aveu d'impuissance face aux Etats-Unis, dont le Président est en passe d'étouffer son économie en imposant aux produits communautaires des droits de douanes de l'ordre de 30%, la Commission européenne semble perdre le sens de la mesure au point de s'attaquer à ses partenaires stratégiques.



En effet, tout en multipliant des appels à ériger des barrières protectionnistes, même en recourant à des procédés qui sortent du cadre réglementaire régissant le commerce international, comme elle le fait depuis quelques années avec la Chine ou la Turquie, Bruxelles accuse à tort l'Algérie de ce qui s'apparente, selon ses responsables, à du protectionnisme. C'est du moins ce que laissent déduire les agissements de la Direction générale du commerce de la Commission européenne dans sa façon de gérer les demandes, somme toute légitime, de l'Algérie, dont l'objectif n'est autre que de rééquilibrer l'accord d'association qui lie les deux parties depuis une vingtaine d'années afin de parvenir à l'instauration d'un véritable partenariat «gagnant-gagnant».

Sinon, quelle parade Bruxelles peut-elle mettre en avant pour justifier l'empressement de son instance chargée du commerce extérieur à recourir à l'ouverture d'une procédure arbitrale, alors que le Conseil d'association, qu'est l'organe le plus habilité à décider de l'application de l'accord d'association en question, dont l'Algérie a récemment demandé son activation.

Pour reconstituer les faits de ce malentendu entre l'Algérie et la Commission européenne, il y a lieu de rappeler que l'Algérie demande depuis quelques années déjà la révision de certains termes de l'accord d'association qui lie les deux parties.

LES EXPORTATIONS ALGÉRIENNES BEAUCOUP PLUS DIVERSIFIÉES QU'EN 2005

C'est ce qu'avait expliqué le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en déclarant au début de l'année en cours que «la révision de l'accord d'association entre l'Algérie et l'UE s'impose au regard de la réalité économique actuelle». Dans sa vision, le président de la République a rappelé qu'à l'entrée en vigueur de cet accord, en 2005, «les exportations de l'Algérie étaient basées principalement sur les hydrocarbures, alors qu'aujourd'hui, nos exportations hors hydrocarbures se sont diversifiées et étendues à d'autres domaines, notamment la production agricole, les minerais, le ciment et les produits alimentaires».

Néanmoins, il a tenu à préciser que la demande d'aller vers cette révision, souhaitée par l'Algérie, «ne résulte pas d'un conflit, mais vise à soutenir les bonnes relations entre l'Algérie et l'Union européenne en tant que partenaire économique sur la base du principe gagnant-gagnant».

De son côté, la Commission européenne a exprimé depuis quelques mois ce qu'elle considère comme étant des «restrictions au commerce et aux investissements» sur le marché national. Pourtant, ce qui rend moins compréhensible l'attitude de l'instance européenne est le fait que sa «protestation» intervienne dans un contexte où l'Algérie a mis en œuvre une série de réformes visant à faciliter aux investisseurs étrangers l'accès au marché national.

La Commission européenne n'a-t-elle pas été la première à applaudir la promulgation de la nouvelle loi sur l'investissement de 2022 et la suppression de la règle dite 49/51 ? Au mois d'avril dernier, la même instance a réaffirmé «la volonté de l'UE de donner un nouveau souffle à la coopération bilatérale avec l'Algérie», à l'occasion de la visite effectuée par son directeur pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Stefano Sannino, à Alger.

Toutefois, derrière cette ambition qui va dans le sens du renforcement du partenariat entre les deux parties, la Direction générale du commerce de la Commission européenne opte, en revanche, pour le bras de fer. Ce qui n'a pas manqué, d'ailleurs, de susciter la surprise de l'Algérie, comme cela a été souligné par le ministère des Affaires étrangères dans la lettre officielle adressée la semaine dernière à la haute représentante et vice-présidente de la Commission européenne, Kaja Kallas. Le département d'Ahmed ATtaf a ainsi exprimé dans sa lettre «la surprise de la partie algérienne face à la décision européenne hâtive et unilatérale de clore la phase des consultations et de déclencher une procédure arbitrale».

LA QUÊTE DÉSESPÉRÉE DE L'UE À COMPENSER LES PERTES QUE LUI INFLIGE DONALD TRUMP

En tout cas, intervenant dans le contexte actuel, marqué par la guerre des tarifs douaniers que le président Donald Trump, a déclaré en priorité aux produits en provenance de l'UE, la Commission européenne tente-t-elle d'exercer un forcing sur ses partenaires des autres continents pour trouver des alternatives aux parts qu'elle est appelée à perdre sur le marché américain ?

Avec près de 550 milliards de dollars, le marché américain a, en effet, été la principale destination des produits européens durant l'exercice 2024, soit près de 21% des exportations totales des 27. Avec l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs douaniers de Trump dès ce mois d'août, l'UE accusera un manque à gagner que des analystes ont chiffré à plus de 200 milliards de dollars par année.

C'est dans ce climat que la Commission européenne tente donc de forcer la main à ses partenaires dans le but de les inciter à ouvrir davantage leurs marchés respectifs pour y réorienter une part de leurs produits auxquels le marché américain est désormais fermé.Cependant, tout en cherchant désespérément de nouveaux marchés, l'Union européenne adopte une démarche non moins paradoxale lorsqu'il s'agit de son propre marché qu'elle a entièrement verrouillé. C'est le cas des produits chinois auxquels le marché européen est formellement fermé, alors que les entreprises chinoises sont exclues de toute éventuelle participation aux marchés publics des 27. A titre indicatif, au mois de juin dernier, la Commission européenne a annoncé dans un communiqué sa décision d' «exclure les entreprises chinoises des achats, par les pouvoirs publics de l'Union européenne (UE), de dispositifs médicaux d'un montant supérieur à 5 millions d'euros».

LORSQUE L'UE VERROUILLE SON MARCHÉ

Pour justifier cette décision, l'instance européenne invoque son «instrument relatif aux marchés publics internationaux (IMPI), (qui) limite à 50% la part que les intrants originaires de Chine peuvent représenter dans les offres retenues».

Dans un autre volet, recourant à une concurrence purement déloyale, l'UE impose des droits de douanes supplémentaires qui dépassent les 35% aux voitures électriques chinoises afin de les rendre plus chères par rapport à celles fabriquées par des constructeurs locaux. Ainsi, en recourant à de telles pratiques, la Commission européenne se désavoue elle-même et se met dans une position qui devrait l'empêcher de parler de ce qu'elle appelle des «restrictions au commerce et à l'investissement».

D'autant plus que dans le cas de l'Algérie, rien ne justifie cette accusation, sachant qu'à travers la politique économique déployée ces dernières années, elle n'a nullement comme objectif de restreindre l'accès à son marché à une partie ou un partenaire donné. Bien au contraire, dans le domaine de l'investissement, l'Algérie a ouvert tous les secteurs d'activités avec des avantages multiples au profit de porteurs d'IDE (investissements directs étrangers) potentiels.

Cependant, pour ce qui est du commerce, l'Algérie n'a comme objectif que la maîtrise de sa balance commerciale, en rationalisant ses importations. Pour cela, une nouvelle approche visant à privilégier le produit national a été adoptée, tandis que les produits dont la production locale ne parvient pas encore à répondre aux besoins exprimés sont toujours importés, y compris du marché européen, qui demeure de surcroit le principal fournisseur du marché national. Cette politique a d'ailleurs permis de ramener la facture des importations, tous produits confondus, de plus de 60 milliards de dollars en moyenne annuelle durant les années 2010 à un niveau qui n'a pas dépassé les 47 milliards/an depuis 2021.

Mohamed N.

COMMUNIQUÉ CONJOINT DES PRÉSIDENTS TEBBOUNE ET MNANGAGWA

Une alliance stratégique renouvelée au service de l'Afrique

La visite du président zimbabwéen à Alger s'est conclue par une déclaration de vision commune pour une Afrique intégrée, souveraine, pacifique et prospère.



Dans un geste hautement symbolique, le président Mnangagwa a invité Tebboune à effectuer une visite d'État au Zimbabwe. La date de cette visite sera fixée ultérieurement par la voie diplomatique. Dans un contexte géopolitique africain marqué par de profondes mutations et des défis sécuritaires croissants, la récente visite d'Etat du président du Zimbabwe, Emmerson Dambudzo Mnangagwa, en Algérie, du 19 au 20 juillet dernier, à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, constitue un jalon diplomatique majeur. Ce déplacement, riche en symboles et en décisions concrètes, réaffirme la volonté partagée des deux pays de renforcer leur coopération bilatérale sur les plans politique, économique et sécuritaire. Scellée par un communiqué conjoint, la visite a permis de revisiter les fondements historiques de la solidarité entre Alger et Harare, héritée des luttes de libération nationale, tout en traçant des perspectives ambitieuses pour une collaboration stratégique ancrée dans les réalités contemporaines du continent africain. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans la vision d'une Afrique unie, souveraine et résolument tournée vers le développement durable.

Le communiqué conjoint, ayant sanctionné la visite d'Etat du président zimbabwéen, a mis en lumière une convergence totale entre Alger et Harare sur «la nécessité de renforcer leur coopération bilatérale» et de «réaffirmer leur attachement à la solidarité historique qui les unit depuis les luttes pour l'indépendance».

EVALUER LES AVANCÉES ET CONCRÉTISER LES PROJETS BILATÉRAUX

Lors de cette visite marquante, les deux chefs d'État ont échangé en tête à tête sur les voies de relance de la coopération sectorielle et économique, dans un climat empreint de fraternité et de respect mutuel, saluant «les liens solides unissant les deux nations», insistant sur «la nécessité d'accélérer les mécanismes de coopération».

La tenue récente de la 4e session de la Commission mixte permanente de coopération algéro-zimbabwéenne a été saluée comme «un signal fort en faveur d'un dialogue constant». Les deux Présidents ont insisté sur «l'importance de multiplier ces réunions pour évaluer les avancées et concrétiser les projets bilatéraux». Parmi les décisions phares, «la création d'un conseil d'affaires» conjoint a été entérinée. Ce mécanisme vise à dynamiser les relations économiques et à inciter le secteur privé des deux pays à tirer pleinement parti des opportunités offertes par l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine. Dans cette même logique, l'Algérie a été félicitée pour l'organisation de la prochaine Foire commerciale intra-africaine (IATF) en septembre 2025, événement qualifié de «plateforme stratégique» par le président Mnangagwa. La coopération s'est également concrétisée par la signature de plusieurs instruments juridiques, couvrant divers secteurs d'intérêt commun. Les délégations ont été chargées d'accélérer les travaux sur les projets en cours, avec une volonté manifeste d'élargir le spectre de la coopération bilatérale.

POUR UNE PRÉÉMINENCE DES SOLUTIONS AFRICAINES AUX PROBLÈMES AFRICAINS

Sur le plan régional et international, les deux Présidents ont affiché une unité de vue sur les grands enjeux. Ils ont plaidé pour «la prééminence des solutions africaines aux problèmes africains», condamnant fermement «toute forme d'ingérence étrangère». L'instabilité croissante, le terrorisme, les réseaux criminels transfrontaliers et la migration clandestine ont été évoqués comme des menaces communes, nécessitant une coopération sécuritaire accrue.

Le président Mnangagwa a, par ailleurs, salué l'engagement du président Tebboune dans sa mission de coordonnateur de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, soulignant «le rôle de l'Algérie comme acteur central dans la promotion de la paix en Afrique».

S'agissant des dossiers sensibles, les deux dirigeants ont réaffirmé leur soutien indéfectible au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes de l'Union africaine et des Nations unies. Sur la question palestinienne, ils ont exprimé leur vive préoccupation face à la situation dramatique dans la bande de Ghaza, appelant à un cessez-le-feu immédiat et à l'acheminement de l'aide humanitaire.

APPEL À UNE GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE MONDIALE PLUS INCLUSIVE

Le chapitre de la gouvernance mondiale n'a pas été en reste. Les deux parties ont souligné «l'urgence d'une réforme en profondeur du Conseil de sécurité, en faveur d'une représentation plus équitable de l'Afrique», appelant à «une gouvernance économique mondiale plus inclusive», dénonçant «les mesures coercitives unilatérales et plaidant pour une architecture financière adaptée aux réalités du Sud global».

La visite s'est conclue par une déclaration de vision commune pour une Afrique intégrée, souveraine, pacifique et prospère. Dans un geste hautement symbolique, le président Mnangagwa a invité Tebboune à effectuer une visite d'État au Zimbabwe. La date de cette visite sera fixée ultérieurement par la voie diplomatique.

Yanis Aït-Lamara

Enseignement supérieur : signature d'un accord de partenariat avec l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ministère)

Un accord de partenariat et de coopération a été signé, hier, à Alger, entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), visant à instaurer une sécurité sanitaire nationale basée sur «l'innovation scientifique et le savoir».

L'accord a été signé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et le président de l'ANSS, Kamel Sanhadji.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, Baddari a expliqué que cette convention visait à «renforcer et à organiser la coopération institutionnelle entre l'ANSS, les universités et les centres de recherche afin de mettre en place une veille scientifique à même d'assurer le suivi des épidémies, de l'innovation et de tout ce qui concerne la recherche scientifique».

La convention vise également, ajoute le ministre, à «mobiliser les cadres scientifiques pour contribuer au renforcement de la recherche scientifique dans le domaine de la sécurité sanitaire, ainsi qu'à développer des programmes académiques et de recherche dans ce domaine».

Baddari a souligné que cette convention constituait «le premier jalon» de la coopération entre les deux parties et s'inscrivait dans le cadre du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à ériger l'Université en «locomotive de développement, ouverte sur son environnement socio-économique».

Pour sa part, Sanhadji a souligné que cet accord «se veut une étape stratégique cruciale dans le processus de mise en place d'un système national efficace de sécurité sanitaire basé sur le savoir, la recherche scientifique, l'innovation et la formation supérieure».

Il s'agit, poursuit-il, d'un accord qui reflète «la volonté commune des deux institutions de mettre en place des cadres appropriés pour une coopération solide, durable et fondée sur des visions scientifiques intégrées répondant aux exigences de la santé publique et aux priorités de l'Etat».

L'importance de cette coopération réside, selon Sanhadji, dans «l'activation du rôle de la recherche scientifique et du développement technologique à travers la coopération entre l'ANSS et la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) dans les domaines liés à la sécurité sanitaire, tout en s'employant à la modernisation de l'enseignement supérieur pour être au diapason des avancées scientifiques et technologiques».

Sanhadji a, en outre, souligné que cet accord permettrait «d'appuyer la modernisation et la planification stratégique de tous les systèmes de formation liés aux domaines de la sécurité sanitaire, notamment le système de formation médicale et la gestion des ressources sanitaires, ainsi que la coordination des efforts en matière de prévision et de réponse aux risques sanitaires».

Il a, à cette occasion, affirmé que l'Agence, en tant qu'instance technique et stratégique misait sur cette «coopération constructive en vue de mettre en œuvre la vision nationale globale de la sécurité sanitaire, qui ne saurait être réalisée sans l'adhésion effective des établissements universitaires et des centres de recherche à l'élaboration de programmes de santé basés sur des preuves scientifiques».

Sanhadji a également réitéré «l'engagement de l'ANSS à poursuivre l'action conjointe avec rigueur et professionnalisme en vue d'atteindre les objectifs communs, au service de l'intérêt suprême du pays et en consécration du principe de l'Etat scientifique».

SAA : UN BÉNÉFICE NET DE 3,42 MILLIARDS DA EN 2024

La Société algérienne d'assurance (SAA) a réalisé un bénéfice net de 3,42 milliards DA en 2024, selon le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire (AGO) de l'entreprise.



Lors de cette réunion, les actionnaires ont approuvé à l'unanimité les comptes sociaux de l'exercice écoulé, qui affichent un total bilan de 108,54 milliards DA. De ce résultat net, 1,70 milliard DA a été affecté au titre de dividendes, 172 millions DA à la réserve légale, et 1,55 milliard DA aux réserves facultatives. L'entreprise a également enregistré un excédent brut d'exploitation de 14,3 milliards de DA, en hausse de 13% par rapport à l'année précédente. De plus, la SAA a renforcé sa présence sur le marché avec l'introduction de 12 nouveaux produits.

Par ailleurs, l'augmentation du capital financier de la société s'est faite en plusieurs étapes pour atteindre 35 milliards DA en 2023, contre 43 milliards DA de fonds spécifiques et une marge de solvabilité estimée à 44 milliards DA.

La SAA a présenté globalement un bilan positif en 2024, marqué par une croissance de ses bénéfices, de son excédent brut d'exploitation, et par le lancement de nouveaux produits.

Le bilan souligne ainsi la solidité financière et la résilience de la SAA. Un succès attribué à l'engagement et au professionnalisme de ses 3.021 collaborateurs à travers le pays. La compagnie nationale a obtenu, faut-il le rappeler, une notation «satisfaisante» de la solidité financière auprès de l'Agence internationale de notation des sociétés d'assurance et de réassurance AM Best. «L'agence AM Best a attribué à la SAA une notation de solidité financière (FSR) de B (satisfaisant) et une notation de crédit émetteur (ICR) de BB+ (satisfaisant)», a indiqué dans un communiqué la société en octobre 2024. Elle a souligné que «les perspectives de ces notations sont stables» et a qualifié «la solidité du bilan de la SAA de très forte, étayée par sa capitalisation ajustée aux risques», a fait savoir le communiqué, assurant que «l'évaluation a tenu compte des bons niveaux de liquidité de la société et d'une performance opérationnelle stable avec des résultats soutenus par une rentabilité technique forte et constante». Ces notations reflètent, aussi, la force bilancielle de la SAA, démontrant ainsi sa capacité à honorer ses engagements envers les assurés et les partenaires, a relevé la compagnie.

«FORCE BILANCIELLE»

Tenant compte des résultats de la SAA de 2023, soit un chiffre d'affaires de 30,2 milliards DA (226 millions de dollars), l'agence AM Best a précisé que la compagnie bénéficie également d'une «position concurrentielle solide et durable sur le marché algérien en tant que plus grand assureur direct et développe des positions fortes sur le segment du risque commercial». «Cette évaluation positionne favorablement la SAA, a souligné l'agence, pour relever de nouveaux défis, améliorer ses performances et explorer de nouveaux marchés.» Chose faite avec le bilan plus que performant de l'exercice 2024 réalisé par la SAA.

Des experts en assurances ont réaffirmé la nécessité pour les compagnies d'assurance de s'adapter aux mutations économiques en cours, aux changements et risques cybernétiques et aux technologies modernes, et ce, afin d'améliorer les programmes d'assurance proposés.

La SAA adopte cette approche puisqu'elle continue de s'adapter aux nouvelles donnes du marché national en mettant en place des produits et des dispositifs facilitant les démarches et autres procédures et protégeant les données de ses clients contre les attaques cybernétiques. Dans le cadre du processus de numérisation du secteur financier, la SAA a développé de nouveaux moyens de versement des indemnités par mandats postaux numériques, à la faveur d'un partenariat avec Algérie Poste.

En effet, pour assurer une couverture d'assurance innovée et compétitive répondant aux besoins des assurés, au titre d'un plan de développement à moyen terme 2023-2025, fondé sur le développement, le gain et la numérisation, la société a prévu une nouvelle application numérique pour faciliter au client le processus de souscription, de même que la déclaration des accidents via téléphone mobile. A l'instar de toutes ses consœurs, la SAA accorde beaucoup d'importance à la révision et la modification de la loi relative aux assurances.

Car cette dernière contribuera à renforcer l'adaptation et la gouvernance des compagnies d'assurances mais aussi le rôle des organes de contrôle, tout en améliorant la qualité des prestations fournies aux clients. A travers l'adoption de cette loi, ces assureurs peuvent diversifier leurs produits et systèmes d'assurances, à travers non seulement l'inclusion financière mais aussi avec une prise en charge de nouveaux risques, notamment ceux liés aux changements climatiques et aux risques majeurs et l'accélération et la généralisation de la cadence de la numérisation.

K. B.

Banque d'Algérie : AGB portée sur la liste des banques habilitées à réserver le droit de change pour voyage

Gulf Bank Algérie (AGB) a été ajoutée à la liste des banques concernées par les opérations de réservation du nouveau droit de change au profit des citoyens résidents souhaitant voyager à l'étranger, a annoncé, hier, la Banque d'Algérie dans un communiqué.

Cette démarche intervient dans le cadre de la mise en œuvre de l'instruction 05-2025 relative au droit de change pour voyage à l'étranger, signée récemment par le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, en application de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Le montant annuel maximum du droit de change a été fixé à 750 euros (ou l'équivalent en devises librement convertibles) pour les adultes âgés de 19 ans et plus, et à 300 euros pour les mineurs âgés de 12 à 19 ans. Ce droit est attribué une fois par an pour un séjour à l'étranger égal ou supérieur à 7 jours.

La liste des banques habilitées comprend actuellement : la Banque nationale d'Algérie, la Banque de l'agriculture et du développement rural, la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque), la Banque extérieure d'Algérie, la Banque de développement local, le Crédit populaire d'Algérie et Gulf Bank Algérie (AGB), ajoutée depuis hier.

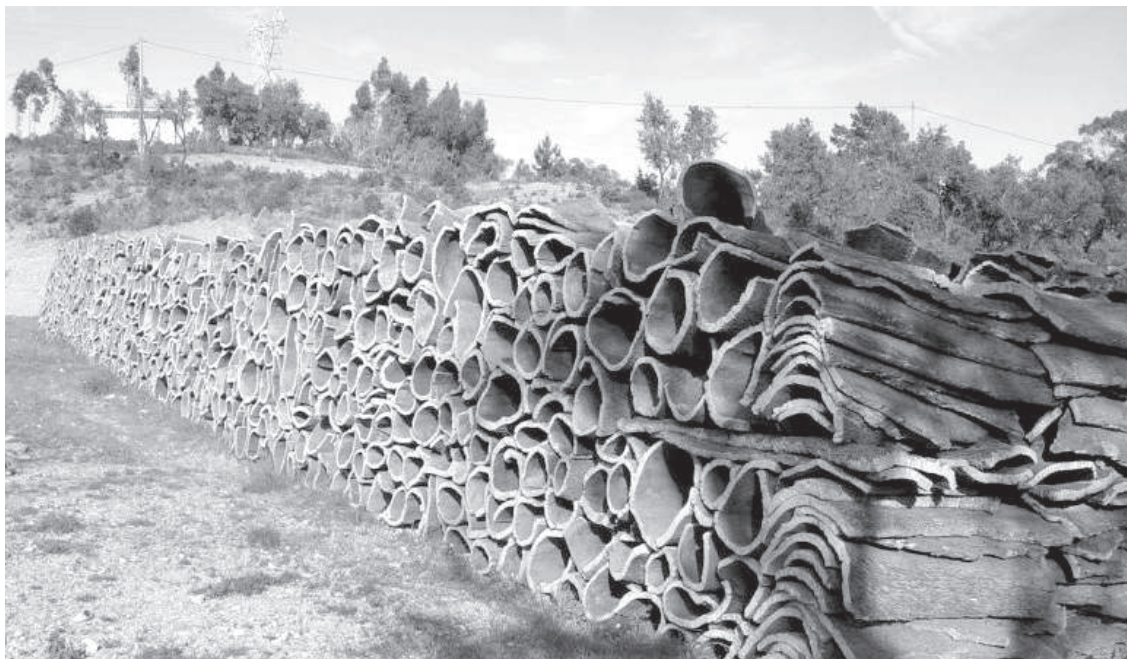
Cette liste pourrait être élargie ultérieurement, selon le communiqué. Cette opération a été lancée officiellement dimanche dernier au niveau de la succursale de la Banque d'Algérie sise à Zighoud-Youcef (Alger), parallèlement à son lancement au niveau de toutes les succursales et les agences des banques concernées à travers le territoire national.

La Banque d'Algérie a affirmé avoir mobilisé les moyens logistiques nécessaires et réuni les conditions organisationnelles adéquates pour garantir le confort des citoyens et le bon déroulement de l'opération. Selon l'instruction, l'obtention de ce droit requiert le dépôt d'un dossier comprenant un passeport en cours de validité, un billet aller/retour (ou quittance de la taxe de voyage terrestre), et le cas échéant, une copie d'un visa valide. Le montant en dinars algérien correspondant doit être versé auprès de la banque compétente au plus tard trois jours ouvrables avant la date du voyage. Le montant en devises sera ensuite remis par les guichets de la Banque d'Algérie situés aux postes frontaliers (terrestres, aériens et maritimes) sur présentation du reçu de paiement de la contre-valeur en dinars algérien du droit de change, du passeport valide du bénéficiaire et de la carte d'embarquement, cette dernière n'étant pas exigée pour les voyageurs par voie terrestre. Depuis le lancement de l'opération, les banques connaissent une affluence remarquable de citoyens qui se sont dits satisfaits de cette décision. Selon leurs témoignages recueillis par l'APS, cette mesure devrait renforcer la capacité du voyageur à couvrir ses dépenses à l'étranger et réduire le recours au marché parallèle.

SOUK AHRAS

Le liège, une richesse forestière en plein essor avec une récolte attendue de 3.700 qx en 2025

Au cœur des forêts verdoyantes de l'Est algérien, la wilaya de Souk Ahras confirme son statut de bastion de la subériculture nationale avec une récolte prévisionnelle de 3.700 qx de liège pour l'année 2025, selon les estimations fournies à l'APS par la Conservation des forêts de la wilaya.



Cette campagne, lancée au mois de mai dernier, s'étend sur 3.000 ha de forêts, principalement dans la région dense de Boumezrane, commune d'Aïn Zana. Elle est conduite par l'Entreprise régionale de génie rural Babors, chargée d'extraire l'écorce sans endommager les arbres, selon des techniques durables respectueuses de l'environnement.

«La récolte de liège est non seulement une activité économique importante, mais aussi un levier de développement local. Cette année, environ 70 emplois saisonniers ont été créés, essentiellement au profit de jeunes des zones montagneuses et frontalières», a précisé, à cette même source, Omar Mezdaout, chef du service gestion du patrimoine forestier de la wilaya.

La forêt de chêne-liège de Souk Ahras est un joyau écologique et économique. Elle s'étend sur 21.205 ha, dont 14.351 ha sont actuellement productifs, au sein d'un couvert forestier global de plus de 94.000 ha. Ces forêts jouent un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité locale, la lutte contre l'érosion et le changement climatique, tout en apportant un revenu complémentaire aux populations rurales. Entre 2014 et 2025, des efforts importants ont été consentis pour restaurer et étendre le chêne-liège, notamment dans les zones affectées par les incendies. Ainsi, 35 ha supplémentaires ont été plantés, notamment dans les communes de Machroha et Aïn Zana, renforçant l'ambition de pérenniser cette filière.

Pour rappel, l'Algérie dispose d'un potentiel naturel exceptionnel en matière de liège, concentré essentiellement dans l'est du pays (Souk Ahras, Tizi Ouzou, Jijel, Skikda, Guelma, Béjaïa, et El Tarf). Le pays possède plus de 400.000 ha de subéraies, dont une grande partie reste encore partiellement exploitée. Pourtant, le liège algérien est reconnu pour sa qualité exceptionnelle, notamment dans les domaines de l'isolation, de la construction durable et surtout dans la fabrication de bouchons en liège naturel destinés à l'industrie vinicole internationale.

Malgré ce potentiel, la transformation locale du liège reste limitée. La majorité de la matière brute est exportée à faible valeur ajoutée. Selon des experts du secteur, un développement intégré de la filière — de la récolte à la transformation industrielle — pourrait générer des centaines d'emplois permanents et constituer un pôle économique stratégique pour l'Algérie. Face aux défis climatiques, aux incendies de forêt et à la désertification, la promotion de la subériculture apparaît comme une stratégie gagnante pour le développement rural durable.

La dynamique observée à Souk Ahras, alliant gestion raisonnée des forêts, relance de la filière liège et intégration des jeunes dans l'économie verte, constitue un modèle à suivre.

La réussite de la campagne de 2025 pourrait ainsi être un point de départ vers la valorisation industrielle du liège algérien, avec l'émergence d'unités locales de traitement, la formation d'artisans spécialisés, et la création de labels de qualité propres au marché national.

L'arbre à liège, symbole de résilience et de richesse écologique, pourrait bien devenir un pilier du développement durable dans l'Algérie forestière de demain.

Sarah C.

BÉJAÏA

7.900 places pédagogiques mobilisées pour la prochaine rentrée universitaire

L'Université de Béjaïa prévoit de mobiliser 7.900 places pédagogiques pour accueillir les nouveaux étudiants à la rentrée universitaire 2025-2026, a annoncé le recteur de l'établissement, Abdelkrim Benyaiche, dans une déclaration à l'agence Algérie Presse Service (APS).

Avec une capacité globale d'accueil de près de 10.000 nouveaux étudiants, l'université semble prête à absorber l'ensemble des 7.760 nouveaux bacheliers recensés dans la wilaya à l'issue de la session 2025 du baccalauréat. Le recteur a souligné que l'établissement «est paré pour faire face à la demande et offrir à tous les nouveaux bacheliers un environnement propice à l'apprentissage, à l'innovation et à l'épanouissement personnel». L'Université de Béjaïa repose sur trois campus principaux, à savoir Targa Ouzemmour, Aboudaou et El-Kseur.

Ce dernier, bien que récemment mis en service, offre déjà, à lui seul, 6.000 places pédagogiques, confirmant la montée en puissance de l'université en matière d'infrastructures. L'aisance actuelle en capacité d'accueil s'explique aussi par le nombre élevé de diplômés sortants, estimé à 7.500 pour l'année 2025, ce qui a contribué à libérer des places pour la nouvelle vague d'étudiants.

Par ailleurs, l'Université de Béjaïa ne cesse d'améliorer la qualité de l'enseignement. Selon Benyaiche, l'objectif est désormais de rentabiliser les ressources existantes tout en restant ouvert aux perspectives liées au développement socio-économique de la wilaya. L'Université de Béjaïa se distingue par la diversité de ses formations et son ouverture sur de nombreux domaines de savoir. Elle propose un éventail riche de spécialités couvrant les sciences et technologies, les sciences économiques, de gestion et commerciales, les langues étrangères, le droit et les sciences politiques.

Elle comprend également des filières en médecine, sciences humaines et sociales, sciences de la nature et de la vie, ainsi qu'en informatique et mathématiques. Cette offre de formation pluridisciplinaire permet à l'université de répondre aux besoins croissants en compétences dans la région, tout en assurant une formation de qualité pour des profils variés, aussi bien dans les domaines fondamentaux que dans les secteurs appliqués. Grâce à cette diversité, l'Université de Béjaïa s'affirme comme un pôle académique de référence, attractif pour les étudiants de la wilaya et au-delà.

NOUVELLE ANNEXE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE À AMIZOUR

Autre nouveauté pour la rentrée 2025 : l'ouverture d'une annexe de l'École normale supérieure (ENS) dans les locaux de l'ancienne École supérieure de l'information à Amizour. Elle aura pour mission de former des enseignants pour les trois niveaux d'enseignement : primaire, moyen et secondaire.

À moyen terme, l'ambition est de faire de cette annexe une école régionale de formation des enseignants destinée à accueillir des candidats issus de Béjaïa, Bouira, Jijel et Tizi Ouzou.

Rabah Nadri

DJANET

RENDEMENT ENCOURAGEANT DE LA MOISSON DE CÉRÉALES

L'actuelle moisson de céréales dans la wilaya a donné lieu à un rendement encourageant, estimé à 45 q à l'hectare, a-t-on appris, hier, de la Direction locale des services agricoles (DSA). Cette moisson, la première du genre dans le cadre des exploitations de cultures stratégiques dans cette wilaya, s'est opérée sur une superficie ensemencée de 100 ha, répartis entre le blé dur (60 ha), le blé tendre (30 ha) et l'orge (10 ha), a précisé, à l'APS, le DSA de Djanet, Abdelbasset Belouali. Pour les besoins de la campagne moissons-battages, la Coopérative des céréales et légume secs (CCLS) a mobilisé une moissonneuse et six camions de transport de la récolte vers la wilaya d'Ouargla, a-t-il ajouté.

L'exploitation développant les cultures stratégiques dans la wilaya de Djanet relève d'un investisseur privé qui leur a réservé une superficie de 54 ha, le reste de la superficie emblavée étant consacré aux cultures de type traditionnel destinées à l'autoconsommation, a fait savoir Belouali. Dans le même cadre, l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS) a accordé une concession de 250 ha à un autre investisseur, qui a entamé les préparatifs de la campagne labours-semailles en prévision de la prochaine saison agricole, a révélé la même source.

APS

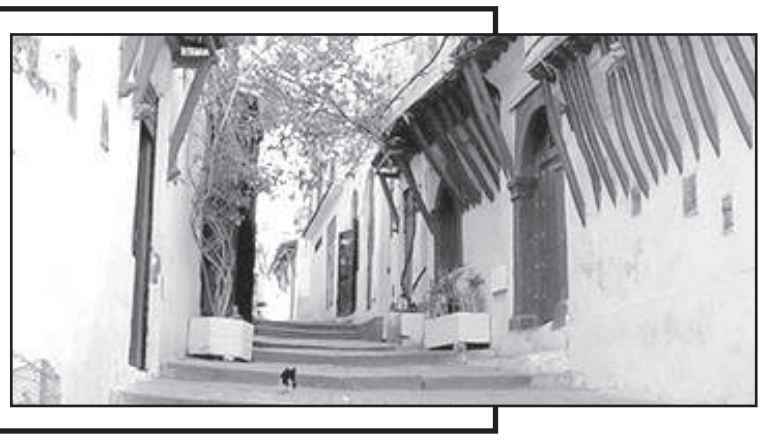


TÉLÉPHÉRIQUE ANNABA-SERAÏDI

Un voyage suspendu entre mer et montagne



Le thuya, son rôle dans le bâti de La Casbah d'Alger



Le Sommaire

ILLIZI

Programmation de diverses activités estivales pour les jeunes (DJS)

PHILATÉLIE

L'écureuil de Barbarie, espèce endémique de l'Algérie consacré par un timbre

UN LIEU, UNE HISTOIRE

BATAILLE DE DJEBEL OUM LEKMAKEM

Hommage à un héros et rappel d'un tournant décisif de la Révolution à Tébessa

À l'occasion du 70e anniversaire de la bataille de Djebel Oum Lekmakem, l'Algérie se souvient et rend hommage à l'un de ses valeureux enfants, Hamma Hassan, en l'occurrence, moudjahid et témoin de cette épopée fondatrice de la lutte armée dans la région de Tébessa.

Le 23 juillet 1955, au cœur du massif montagneux de Djebel Oum Lekmakem, dans l'actuelle commune de Tlidjen, une page glorieuse de la Révolution s'est écrite dans le sang et le courage. Sous la direction du légendaire commandant Bachir Chihani, quelque 200 moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN) avaient pris position face aux forces coloniales françaises, alors puissamment armées et déterminées à écraser dans l'œuf l'élan révolutionnaire dans cette région stratégique à la frontière est. Aux côtés de figures emblématiques telles que Farhi Saï, El Ouardi Guettal et Hamma Hassan, les combattants de la liberté ont résisté avec bravoure à une offensive massive de l'ennemi, déclenchée le jour même de l'Aïd El-Adha. Pendant treize heures de combats acharnés, malgré les bombardements aériens, les hélicoptères de combat et l'intensité du feu colonial, les moudjahidine ont tenu bon.



Le bilan est lourd mais glorieux : 2 hélicoptères abattus, plus de 150 soldats français neutralisés et 25 martyrs tombés les armes à la main, dont plusieurs héros dont les noms restent à jamais gravés dans la mémoire nationale.

Le professeur Tarek Aziz Ferhani, historien de la Révolution et enseignant à l'Université de Khenchela, rappelle, rapporte l'APS, que «cette bataille n'a pas seulement constitué une victoire militaire, mais aussi une affirmation de la volonté populaire de résister face à un colonisateur qui croyait encore à la possibilité d'étouffer la Révolution dans l'œuf». «La bataille de Djebel Oum Lekmakem a marqué un point de bascule. Elle a démontré que la Révolution était profondément enracinée dans les cœurs des habitants de Tébessa et des Aurès-Nemamcha. Elle a aussi brisé l'image fabriquée par la propagande coloniale qui qualifiait les moudjahidine de simples hors-la-loi», a fait remarquer à cette même source, le Pr Ferhani. Pour Farid Nasrallah, directeur du département d'histoire à l'Université Larbi-Tébessi, «cette bataille a galvanisé les populations de l'Est algérien et a ouvert la voie à la généralisation du combat pour l'indépendance dans la région. Elle a aussi permis de cristalliser l'unité des combattants autour de leurs chefs et de leurs objectifs», rapporte l'APS.

Aujourd'hui, la région de Tébessa, à l'instar de toute l'Algérie, célèbre le souvenir de cette bataille avec émotion et fierté. Des cérémonies de recueillement ont été organisées sur les lieux mêmes de l'affrontement, au Djebel Oum Lekmakem, où les descendants des moudjahidine, les jeunes, les chercheurs et les autorités locales se sont rassemblés pour honorer la mémoire des martyrs. En cette journée commémorative du 23 juillet, la figure de Hamma Hassan, dernier survivant connu de cette bataille légendaire et auteur de témoignages précieux consignés dans ses mémoires, a été particulièrement saluée. Disparu récemment, il laisse derrière lui un héritage de bravoure et de fidélité à la cause nationale. La bataille de Djebel Oum Lekmakem demeure un repère de l'histoire de la guerre de Libération. Elle incarne l'esprit d'un peuple debout, déterminé à arracher sa liberté malgré le prix à payer. Un rappel nécessaire pour les générations futures, à qui il revient de préserver, dans la paix, les fruits de ce long combat.

QUI EST BACHIR CHIHANI

L'une des figures du déclenchement de la révolution dans les Aurès et les Nememchas, Bachir Chihani demeure l'un des grands stratèges militaires de la première année de la lutte armée pour l'indépendance. Son nom est indissociable de plusieurs batailles fondatrices, dont celle de Djebel Oum Lekmakem, menée avec bravoure en juillet 1955 dans la région de Tébessa. Né en 1931 dans la région de Sétif, Chihani Bachir rejoint très jeune le mouvement nationaliste. Membre actif du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), il s'engage sans réserve dans l'Organisation spéciale (OS), prélude armé à l'insurrection nationale.

Avec la montée des tensions et l'appel à la lutte, il fait partie des cadres de la première heure de l'Armée de libération nationale (ALN). En novembre 1954, il est désigné responsable de la Zone I des Aurès-Nemamcha, un territoire montagneux stratégique mais difficile d'accès, où il doit bâtir de toutes pièces un réseau militaire et logistique capable de résister à l'une des forces coloniales les plus puissantes du monde.

Son génie militaire se révèle lors de la préparation méticuleuse de la bataille de Djebel Oum Lekmakem, en juillet 1955. Il est assassiné, trahi, en octobre 1955 dans la région de Khenchela, alors qu'il était convoqué pour une réunion. Il avait 24 ans.

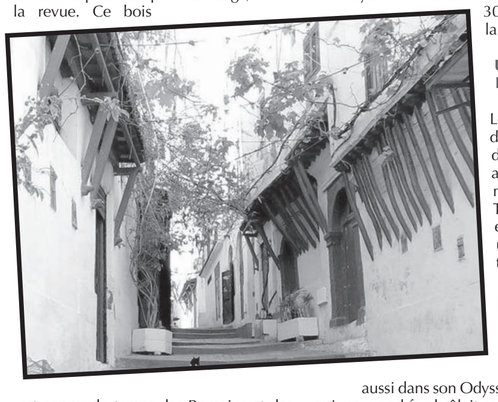
Rafika S.

LE THUYA, SON RÔLE DANS LE BÂTI DE LA CASBAH D'ALGER

En vadrouillant dans les artères sinueuses et étroites de La Casbah d'Alger, un objet attire l'attention des visiteurs. Il s'agit du bois. Il fait partie du décor. Le thuya de Barbarie est l'une des variétés de bois utilisé dans les anciennes constructions de la cité des Béni Mezghenna. Il est présent et visible partout.

Ses rondins sont employés sur et à l'intérieur des murs construits à l'aide de la terre et de la pierre. Ils sont visibles sur les toits, les auvents, les balustrades des escaliers et les fenêtres des anciennes maisons et douerate. Il fait partie des trois éléments employés abondamment dans l'édification des bâtisses du Vieil-Alger, aux côtés de la pierre et du sable. Il est présent également dans les superbes villas néo-mauresques édifiées sur les hauteurs d'Alger – entre le milieu du 19e siècle et 1930 – par des hiverneurs anglais. Ceux-ci venaient en masse en Algérie en hiver afin d'échapper au froid rugueux de leur pays. «C'est dans le nord de l'Afrique que le thuya prend son plus beau développement et acquiert au plus haut point, les qualités qui le font rechercher des marqueteurs et des ébénistes», lit-on dans la revue française Mémorial de 1871.

«Parmi les bois propres à l'ébénisterie que fournit l'Algérie, le thuya est un de ceux qui, par son incorruptibilité, par la finesse de son grain, par l'éclat et la richesse de son veinage et de ses mouchetures, mérite d'être placé au premier rang», selon la revue. Ce bois



est connu du temps des Romains et des royaumes berbères, selon des auteurs de l'époque. Des tables de Juba et de son fils Ptolémée, rois de Maurétanie, furent vendues à des prix très élevés. Pline releva qu'«il n'y a pas de racines mieux veinées que celles de thuya, et qu'il n'y a aucun bois dont on fasse des objets précieux». A Rome, des tables fabriquées avec le bois de thuya se vendirent entre 200.000 et 300.000 F, selon la même revue.

UN VÉGÉTAL ROBUSTE ET RÉSISTANT

Le thuya est donc connu depuis la haute antiquité. Le naturaliste grec Théophraste en donne une description dans son Histoire des plantes sous les noms de thyon ou de thyia. Homère en parle aussi dans son Odyssée en écrivant qu'«un grand feu brûlait au foyer, l'odeur du cèdre et du thuya qui se consumaient se répandant loin dans toute l'île».

Le thuya «jouait également un grand rôle dans la construction des élégantes maisons mauresques» en Algérie, notait Léon Rosny dans une notice sur le thuya de Barbarie (1856). En fait, le choix du thuya dans la construction des douerate et des maisons de La Casbah d'Alger était imposé par la robustesse et la résistance de ce végétal aux mites, au pourrissement et à l'eau. Des rondins exposés jour et nuit aux intempéries, à des climats changeants depuis des siècles n'ont rien perdu de leur vigueur aujourd'hui.

Le thuya, arbre de Berbérie, dispose d'une longue allée au Jardin d'essai d'Alger. Il existe principalement en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Il couvre dans ces trois pays une superficie totale de un million d'hectares, dont 143.000 à 160.000 en Algérie. Ses feuilles conservent leur couleur verte toute l'année. Il peut vivre dans des endroits semi-arides, très pauvres en eau. Il pousse sur des terres situées entre le niveau de la mer et 1.800 m d'altitude. Et sa durée de vie peut atteindre 700 ans, selon des botanistes. Le thuya joue un grand rôle aussi dans la protection contre l'érosion, particulièrement dans les zones montagneuses. C'est un conifère médicinal. Le navigateur français, Jacques Cartier, et ses compagnons auraient été guéris du scorbut au XVIe par des Amérindiens, grâce à une tisane à base de thuya.

Arezki Mohamed Himeur

TÉLÉPHÉRIQUE ANNABA-SERAÏDI

UN VOYAGE SUSPENDU ENTRE MER ET MONTAGNE

Depuis les hauteurs verdoyantes de Seraïdi, le regard embrasse l'azur infini de la Méditerranée. À flanc de montagne, le téléphérique fraîchement remis en service tisse à nouveau son lien aérien entre la ville d'Annaba et ce village perché, joyau de la corniche.



Un parcours de 4,1 km, suspendu au-dessus des forêts de pins d'Alep et des vallées ombragées, qui se transforme en véritable expérience touristique. Inauguré pour la première fois en 1986, le téléphérique Annaba-Seraïdi renaît en 2025 après près de cinq ans de silence et de travaux de réhabilitation. Sous l'impulsion du ministre des Transports, Saïd Sayoud, cette remontée mécanique iconique a retrouvé toute sa superbe. Désormais remis à neuf, tant au niveau de sa structure que de ses équipements techniques, il promet un trajet confortable, sûr et panoramique, à seulement 20 minutes du centre-ville d'Annaba.

UN SOUFFLE TOURISTIQUE NOUVEAU

Cette infrastructure représente bien plus qu'un simple moyen de transport. Pour les visiteurs, c'est une invitation à la découverte. Dès l'embarquement à la station de Sidi Harb, on quitte l'effervescence urbaine pour rejoindre, en douceur, le calme enchanteur de Seraïdi, nichée à plus de 800 m d'altitude. Le voyage offre une vue imprenable sur la baie d'Annaba, la forêt domaniale d'Edough, et parfois, par temps clair, jusqu'à la frontière tunisienne. Avec une capacité de 2.000 passagers par jour, ce téléphérique est une aubaine pour les familles, les randonneurs et les touristes à la recherche d'authenticité. La liaison aérienne s'inscrit parfaitement dans l'ambition de la wilaya de valoriser son potentiel écologique et culturel. Seraïdi, ancien village colonial devenu station climatique, offre un air pur et des sentiers forestiers prisés, le tout à une encablure de la ville.

Au-delà de cette réhabilitation, le ministre Sayoud a profité de sa visite pour annoncer le renforcement de l'offre en transports publics avec l'acquisition de 24 nouveaux bus pour la capitale de l'Est algérien. Dix d'entre eux viendront desservir notamment la zone de Sidi Harb, connectée au téléphérique. Ce maillage moderne et intermodal vise à faciliter les déplacements des citoyens et à attirer davantage de visiteurs dans cette région à fort potentiel.

En parallèle, l'aéroport international Rabah-Bitat entre lui aussi dans une dynamique d'amélioration, avec une réorganisation des formalités pour un temps de passage réduit, et un accueil adapté aux personnes à besoins spécifiques.

La réouverture du téléphérique s'inscrit dans une vision plus large de développement durable et d'aménagement du territoire. Dans une Algérie en pleine transformation, Annaba joue la carte de l'accessibilité verte : une montée vers les cimes sans pollution, dans le respect de son patrimoine naturel. En cela, le téléphérique devient un symbole de modernité douce, au service du tourisme responsable.

Qu'il s'agisse d'un week-end d'évasion, d'un bain de fraîcheur estivale ou d'une randonnée matinale, Seraïdi est désormais plus proche que jamais, suspendue entre ciel et mer, au bout d'un simple fil.

Sarah C.

Illizi : Programmation de diverses activités estivales pour les jeunes (DJS)

Diverses activités visant à animer la scène culturelle, sportive et récréative dans la wilaya ont été lancées par la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS), ont indiqué, hier, les organisateurs. Peaufiné en coordination avec le mouvement associatif local, le programme estival comprend une panoplie d'activités, dont des tournois de football interquartiers au niveau des stades de proximité, a expliqué le chef de service des sports à la DJS, Ahmed Debbache. Trois piscines sont également mobilisées au chef-lieu de wilaya et dans les communes d'In-Amenas et Bordj Omar-Idriss, au bonheur des enfants et des jeunes, et ce, sous l'encadrement d'entraîneurs affiliés à des clubs de natation.

Le programme d'animation estivale prévoit aussi des activités dédiées aux femmes dans le but de renforcer la participation de la gent féminine dans les activités sportives. Des spectacles de divertissement figurent également parmi les activités d'animation estivale, en plus de l'organisation au niveau du village de loisirs d'activités et concours culturels, à la satisfaction aussi bien des familles que des enfants.



OUVERTURE DES INSCRIPTIONS DE FILMS POUR LE FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ALGER

Les inscriptions de films pour participer au 12e Festival international du film d'Alger, prévu du 4 au 10 décembre, sont ouvertes jusqu'au 10 septembre prochain, ont annoncé les organisateurs dans un communiqué. Les longs et courts métrages de fiction, documentaires ainsi que les films d'animation et expérimental, produits postérieurement à la date du 1er janvier 2023, peuvent être soumis pour participer à la 12e édition de ce festival.

Les inscriptions doivent s'effectuer via la plate-forme FilmFreeway, accessible sur le site officiel du Festival www.ficinema.dz, indiquent les organisateurs. Soumis à l'évaluation d'un comité de professionnels de la culture et du cinéma, les films sélectionnés seront annoncés le 10 octobre.

Les inscriptions pour les concours du 17e Fibda ouvertes jusqu'à septembre

Les inscriptions pour les concours nationaux et internationaux du 17e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda), prévu du 1er au 5 octobre prochain sous le slogan «Edition des enfants», sont ouvertes jusqu'au début septembre, a annoncé le commissariat du Festival. Ouverts aux bédéistes algériens et étrangers, les concours de cette édition sont répartis sur quatre catégories : l'auteur professionnel (international), «meilleur projet BD» (+16 ans), «meilleure BD pour jeunes» (-16 ans) et «meilleure magazine de BD» (international). Le formulaire d'inscription et le règlement du concours sont disponibles sur https://ivory-federica-49.tiiny.site/, ont précisé les organisateurs, qui ont fixé au 1er septembre 2025 le dernier délai pour la réception des candidatures. Organisé depuis 2008 sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le Fibda se fixe pour objectif d'encourager le 9e art algérien à travers la promotion des travaux de ses artistes et créateurs.

RECETTE RAPIDE ET FACILE

Légumes de saison farcis, une recette simple, savoureuse et colorée



Découvrez cette recette facile de légumes farcis, parfaite pour mettre en valeur les produits frais du moment, courgettes, tomates, poivrons ou aubergines. Garnis d'une farce fondante à base de céréales, légumes râpés, herbes fraîches et fromage, ces petits farcis cuits au four sont à la fois légers, nourrissants et pleins de goût. À servir en plat principal avec une salade pour un repas estival et équilibré.

Ingrédients pour 4 personnes

Légumes à farcir au choix (4 à 6 pièces selon taille) :
Courgettes,tomates, poivrons, aubergines, oignons (optionnel)

Pour la farce végétarienne :

- **1** oignon émincé
- **2** gousses d'ail hachées
- **150 g** de quinoa, riz ou boulgour cuit
- **1** carotte râpée
- **1** courgette râpée (ou la chair des légumes évidés)
- **100 g** de feta ou parmesan
- Herbes fraîches : persil, thym, basilic
- Huile d'olive
- Sel, poivre

Variante : tu peux ajouter des lentilles, pois chiches, ou un peu de viande hachée (bœuf ou poulet).

Préparation

1. Préchauffer le four à 180°C (th. 6).

2. Préparer les légumes :
Couper les chapeaux (le haut) des légumes.
Évider-les délicatement avec une cuillère.
Réserver la chair pour la farce.
Prépare la farce :
Faire revenir l'oignon et l'ail dans un peu d'huile d'olive, ajouter la carotte râpée, la courgette, la chair des légumes et fais revenir 5 à 10 min, ajouter le riz/quinoa, les herbes, le fromage émietté, sel et poivre.

3. Farcis les légumes :
Remplir chaque légume avec la farce, replacer les chapeaux sur le dessus, disposer les dans un plat huilé.
Arroser d'un filet d'huile d'olive, couvrir le plat de papier cuisson, puis d'aluminium puis enfourner. Cuisson : 30 à 40 min, puis découvrir et laisse gratiner 10 min si souhaité.

FRUIT DE SAISON

LE BRUGNON, UN FRUIT D'ÉTÉ RICHE EN FRAÎCHEUR ET EN NUTRIMENTS



Le brugnon, souvent confondu avec la nectarine, est un fruit à noyau issu d'un croisement naturel entre la pêche et la prune. Avec sa peau lisse et sa chair juteuse, il est un allié santé de choix pendant l'été.

Riche en antioxydants
Le brugnon contient des caroténoïdes, notamment le bêta-carotène, ainsi que de la vitamine C, deux puissants antioxydants qui aident à protéger les cellules du vieillissement prématuré et renforcent le système immunitaire.

Faible en calories
Idéal pour les collations légères ou les desserts sans culpabilité, un brugnon contient environ 40 kcal pour 100 g, tout en étant très rassasiant grâce à sa teneur en eau et en fibres.

Source d'hydratation
Avec plus de 85% d'eau, le brugnon est parfait pour rester hydraté lors des fortes chaleurs, tout en apportant une touche sucrée naturelle à vos journées.

Bon pour la digestion
Riche en fibres douces, il favorise un bon transit intestinal et aide à prévenir les petits troubles digestifs. Il peut être consommé cru, en salade de fruits, ou légèrement cuit en compote.

Soutien cardiovasculaire
Grâce à sa teneur en potassium, le brugnon contribue à réguler la pression artérielle et à soutenir le bon fonctionnement du cœur.

PHILATÉLIE

L'écureuil de Barbarie, espèce endémique de l'Algérie consacré par un timbre



L'if commun (Taxus Baccata) est un arbre dioïque pouvant atteindre 10 m de hauteur, à tronc pouvant atteindre 1 m de diamètre couvert par une écorce brun rouge se détachant généralement en fines écailles, à cymes pyramidales puis irrégulières. Les feuilles sont linéaires vert foncé brillant en dessus, et vert clair mat en dessous, éparses, étalées sur 2 rangs opposés, disposées sur un seul plan. Les fleurs de pieds mâles sont en chatons, à 6-15 étamines entourées par des écailles peltées, subglobuleux et jaunâtres ; et les fleurs de pieds femelles sont vertes, solitaires avec quelques écailles imbriquées. Le fruit succulent est rouge vif à maturité. L'if est une espèce endémique de l'Algérie. Elle est assez rare dans l'Atlas Blidéen, à l'Akfadou et à Djurdjura, et dans les montagnes des Aurès et des Babors. Elle pousse dans les forêts des montagnes (de 500 à 2500 m) calcaires et siliceuses bien arrosées, elle est souvent localisée dans les ravins humides en sous-bois.

L'if commun est une espèce inscrite sur la liste des espèces végétales non cultivées protégées (JORADP n°3 du 10 Safar 1433 correspondant au 4 janvier 2012. L'if est un arbre à grand intérêt ornemental, protégé par la législation algérienne, largement reconnue pour sa valeur patrimoniale, économique et médicinale. L'écureuil de barbarie (Atlantoxerus getulus) : est un mammifère, qui vit dans le nord de l'Afrique, c'est un rongeur végétarien de taille moyenne. Il est très reconnaissable avec ses courtes oreilles, son pelage assez rude de la couleur dorée comme les sables du désert et ses rayures noires sur son dos. Il possède de fortes griffes et un pelage souvent rouge-brun avec un poil court et dur avec une bande blanche qui s'étend de chaque côté de son corps. Taille : 16 - 22 cm / poids : 300 – 350 g. L'écureuil de Barbarie est une espèce endémique de l'Algérie. L'espèce est présente en grand nombre dans les wilayas d'El Bayadh, Naâma et Béchar. L'écureuil de Barbarie est classé en pré-occupation mineure (selon l'UICN) en Algérie. Elle est protégée par le décret exécutif n°12-235 du 24 mai 2012 fixant la liste des espèces animales non domestiques protégées, mais elle reste menacée par le commerce illicite. Espèce protégée (JORADP n° 35 du 10 juin 2012. Décret exécutif n°12-235 du 24 mai 2012 fixant la liste des espèces animales non domestiques protégées).

Source Algérie poste

Un timbre signé Zineb Bahri et Nadjib Mahmoudi

Zineb Bahri et Nadjib Mahmoudi sont deux artistes-illustrateurs algériens spécialisés dans la création de timbres pour Algérie Poste. Leur travail met en valeur le riche patrimoine culturel, gastronomique et naturel de l'Algérie à travers des illustrations minutieuses et expressives. En 2023, ils ont collaboré sur une série dédiée au célèbre dessert traditionnel algérien, le makrout : Zineb Bahri a illustré la version aux amandes, tandis que Nadjib Mahmoudi s'est chargé de celle au miel. En 2024, ils ont également participé à l'émission philatélique «Faune et Flore», représentant diverses espèces locales. Leur contribution artistique joue un rôle important dans la promotion de la culture algérienne à travers la philatélie.

R. R.

SANTÉ

Se protéger en été quand on est sujet à l'eczéma

L'été est synonyme de chaleur, de soleil, de baignades, mais pour les personnes souffrant d'eczéma, cette saison peut aussi être source d'inconfort et de poussées inflammatoires. L'exposition au soleil, la transpiration, le sel de mer ou encore le chlore peuvent irriter la peau déjà fragilisée. Voici quelques conseils pratiques pour mieux vivre l'été avec de l'eczéma.

1.Préserver l'hydratation de la peau
La chaleur et l'exposition au soleil assèchent la peau, ce qui peut aggraver l'eczéma. Il est donc essentiel de maintenir une bonne hydratation cutanée :
Appliquer une crème émolliente riche matin et soir, même en cas de rémission.
Choisir des soins hypoallergéniques, sans parfum ni conservateurs agressifs.
Réappliquer la crème après chaque bain ou douche.

2. Choisir une protection solaire adaptée
Le soleil peut calmer certains eczémas à petites doses, mais une exposition prolongée ou non protégée est risquée.
Utilisez une crème solaire à haute protection (SPF 50+), spécialement conçue pour les peaux atopiques ou sensibles.
Préférez des formules minérales, sans parfum et résistantes à l'eau.
Appliquez la crème 20 à 30 minutes avant l'exposition, et renouvelez toutes les 2 heures.

3. Bien gérer la transpiration
La sueur contient du sel, ce qui peut irriter les lésions d'eczéma. Pour limiter cela :
Portez des vêtements amples, légers, en coton ou en lin.
Douchez-vous rapidement après avoir transpiré (sport, promenade, plage…).
Séchez la peau délicatement sans frotter, en tamponnant avec une serviette douce.

4. Attention aux baignades
La mer et la piscine ne sont pas interdites, mais nécessitent quelques précautions :
Avant de se baigner, appliquez une fine couche de crème barrière (type cold cream) pour protéger la peau.
Après la baignade, rincez-vous à l'eau douce et hydratez votre peau dans les 10 minutes qui suivent.
Limitez le temps passé dans l'eau chlorée ou salée si votre peau est très irritée.

5. Adapter son environnement
Les allergènes de saison (pollen, herbes, acariens) peuvent aussi déclencher ou aggraver les poussées d'eczéma.
Aérez votre logement le matin ou en soirée, quand le pollen est moins présent.
Lavez régulièrement les draps, taies d'oreiller et vêtements.
Évitez les ventilateurs puissants ou la climatisation excessive, qui assèchent l'air ambiant.

6. Restez à l'écoute de votre peau
L'eczéma varie d'une personne à l'autre. Il est donc important d'ajuster ses gestes en fonction de l'état de sa peau.
Tenez un journal pour repérer les déclencheurs de crises.
Consultez un dermatologue avant les vacances pour adapter votre traitement.
En cas de poussée, ne tardez pas à appliquer les crèmes anti-inflammatoires prescrites.
L'été n'est pas un ennemi de l'eczéma, à condition de rester attentif et de bien protéger sa peau. Une routine adaptée, une bonne hydratation et quelques gestes simples permettent de passer la saison en douceur, tout en profitant des beaux jours.

SODOKU

JEUX N° 02

Chaque carré contient les chiffres de 1 à 9. Complétez les 9 carrés de manière à ne jamais avoir deux fois le même chiffre, ni sur chaque ligne, ni dans chaque colonne.

Première grille

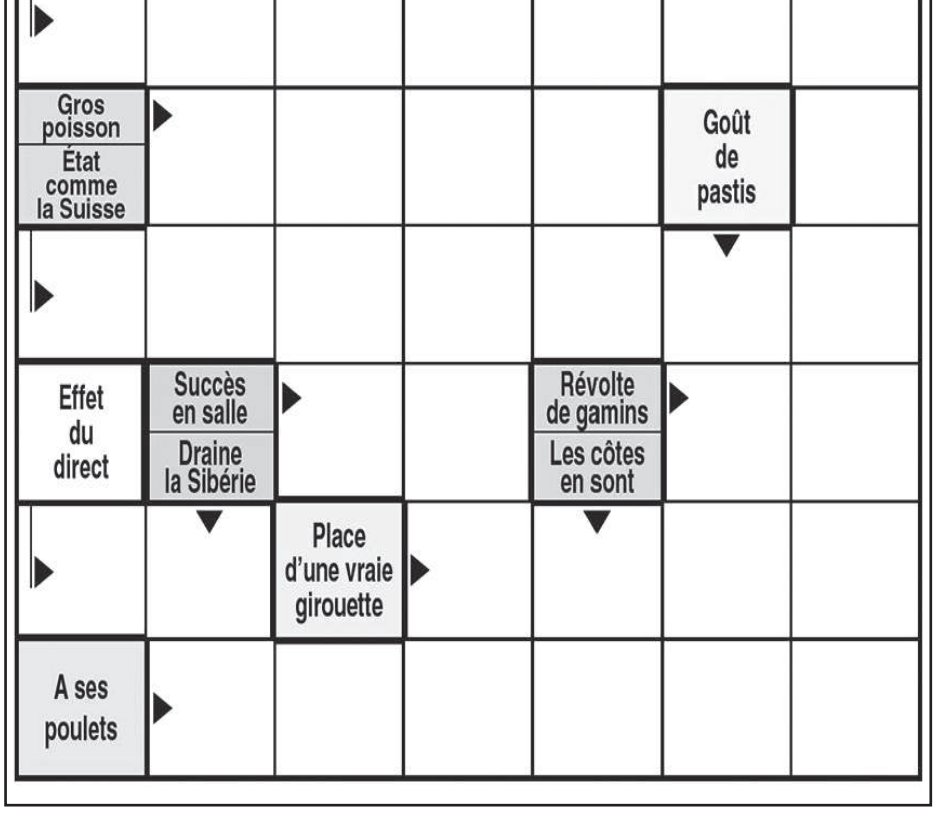
			2		6			5
8						1		6
				8		9		
3		8	4	2		7		
4								9
		2		5	1	4		8
		5		9				
9		6						3
7			3		2			

Deuxième grille

7								3
			7	5	9			
	4						1	
	9		8	1	6		3	
6								4
	8		4	3	7		5	
4			2		5			1
3				4				2
		1				6		

MOTS FLÉCHÉS

JEUX N° 03



SOLUTION N° 02

GRILLE MUETTE

A	C	C	O	L	A	D	E
P	O	R	C	E	L	E	T
P	L	I	■	S	A	P	E
R	O	S	E	■	R	E	■
O	N	■	H	Y	M	N	E
F	■	D	O	■	E	S	T
O	R	■	N	U	E	E	■
N	U	I	T	■	S	■	G
D	E	■	E	N	■	S	A
I	■	P	E	I	N	E	R
R	A	S	■	D	A	T	E

SOLUTION N° 06

MOTS CROISÉS

E	M	E	S	E	■	M	E	N	E
S	I	T	E	■	C	A	R	T	E
T	R	I	E	R	■	G	■	I	L
A	■	F	■	E	P	I	L	E	■
N	P	■	E	P	I	N	A	R	D
T	O	P	■	A	C	E	R	E	E
■	L	A	S	S	O	■	C	■	F
D	I	N	E	■	R	A	I	D	I

CITATION DU JOUR

«J'ai toujours su qu'au plus profond du coeur de l'homme résidaient la miséricorde et la générosité. Personne ne naît en haïssant une autre personne à cause de la couleur de sa peau, ou de son passé, ou de sa religion.»

Nelson Mandela

FOOTBALL

JEUX SCOLAIRES AFRICAINS ALGÉRIE 2025

20 joueurs retenus pour la sélection nationale (FAF)

L'entraîneur de la sélection nationale des moins de 17 ans (U17), Amine Ghimouz, a retenu 20 joueurs pour le tournoi de football des 1ers Jeux scolaires africains, prévus du 26 juillet au 5 août dans les villes de Constantine, Annaba, Sétif et Skikda, a indiqué, hier, la Fédération algérienne de football (FAF).

La sélection nationale a entamé, dimanche, au Centre national de regroupement et de préparation des talents et de l'élite sportive à Souidania, sa préparation pour le tournoi, en présence de 20 joueurs issus de clubs évoluant dans différents paliers du football national.

La séance d'entraînement de la journée du lundi s'est tenue sur le terrain annexe du stade Mustapha-Tchaker à Blida, avec la participation de l'ensemble des joueurs. Ce stage s'est achevé par une dernière séance d'entraînement.



Le départ vers la ville d'Annaba, qui accueillera les rencontres de la sélection nationale, est prévu pour aujourd'hui. La sélection algérienne a été versée dans la poule A, aux côtés du Bénin et du Malawi. La sélection nationale débutera la phase de poules contre le Bénin le 27 juillet (19h) au stade 19-Mai 1956 d'Annaba, avant d'affronter le Malawi le 29 juillet (19h) dans le même stade.

Le groupe B du tournoi de football des JSA est composé du Nigeria, du Soudan et du Burkina Faso, alors que la poule C regroupe la Tunisie, la Côte d'Ivoire et l'Ouganda. Les demi-finales du tournoi auront lieu le 2 août aux stades Chabou (Annaba) et Hamlaoui (Constantine), alors que la finale se disputera le 4 août (20h) au stade 19-Mai 1956 d'Annaba.

Liste des 20 joueurs convoqués : Hedibel Chakib (ES Ben Aknoun), Hamidi Younes (AM Froha), Djelidi Abdeljalil (MC Alger), Benmedjdoub Nazim (Paradou AC), Kaddouri Sid Ali (Paradou AC), Noubli Mahmoud (Paradou AC), Achira Zakaria Youcef (ASO Chlef), Achour Abdelilah (ASO Chlef), Sadji Ali (JS Kabylie), Sbaihy Mohamed (RC Arbaa), Massemi Toufik (ES Sétif), Remichi Achraf (CS Constantine), Benkaidia Bazim Mohamed (CS Constantine), Mite Rayan (ASM Oran), Bensalah Rayane (O Akbou), Amoura Kenzy (USM Alger), Moussa Ahmed Hani Islam (CR Belouizdad), Menasria Baha Eddine (ES Guelma), Debbar Abderrahim (ES Guelma), Abdaoui Mohamed (ES Guelma).

CHAN-2024 (DÉCALÉ À 2025)

LA SÉLECTION ALGÉRIENNE POURSUIT SA PRÉPARATION À SIDI MOUSSA

La sélection nationale A' de football, composée de joueurs locaux, poursuit sa préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en vue du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (décalé à 2025), dont la phase finale aura lieu du 2 au 30 août au Kenya, Tanzanie, et en Ouganda, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF). La journée de lundi a été rythmée par deux séances d'entraînement. La première, matinale, s'est déroulée en salle de musculation, axée sur le renforcement physique, alors que dans celle de l'après-midi, les joueurs ont retrouvé le terrain pour une séance combinant travail physique, exercices techniques et mises en place tactiques, souligne la FAF. Cette journée a également été marquée par l'arrivée des trois joueurs de l'USM Alger, à savoir Saâdi Radouani, Adem Alilet, et Mehdi Merghem, portant à 23 le nombre de joueurs actuellement présents au stage. Le sélectionneur national A', Madjid Bougherra, avait retenu 28 joueurs, pour ce dernier regroupement au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Au cours de son actuel stage, la sélection algérienne devait jouer deux matchs d'application face à la RD Congo, avant que la fédération de cette dernière ne décide d'annuler son voyage. Placée dans le groupe C du CHAN, l'Algérie débutera face à l'Ouganda, le lundi 4 août prochain à Mandela National stadium à Kampala (18h, heure algérienne), avant d'affronter l'Afrique du Sud, le vendredi 8 août, toujours à Kampala (15h), la Guinée, le vendredi 15 août (15h), puis le Niger, le lundi 18 août à Nyayo stadium à Nairobi (18h), en clôture de la phase de groupes. L'équipe nationale A' a décroché son billet pour la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2024, reporté à 2025) en éliminant la Gambie en barrages (0-0 à Bakau, 3-0 à Annaba), rappelle-t-on.

PUBLICITÉ

Le secrétaire général de la CAF satisfait des préparatifs du tournoi

Le secrétaire général de la Confédération africaine de football (CAF), Véron Mosengo-Omba, a exprimé, lundi, à Nairobi, son entière satisfaction quant aux préparatifs du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) 2024, co-organisé par le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, à seulement deux semaines du coup d'envoi. Mosengo-Omba effectue une visite au Kenya et en Tanzanie afin de rencontrer les membres du Comité local d'organisation (LOC) en vue du coup d'envoi prévu le 2 août au stade Benjamin-Mkapa. Le stade Kasarani de Nairobi, qui a bénéficié d'importantes rénovations grâce à l'investissement du gouvernement kényan, accueillera la finale de la compétition le 30 août 2025. Le secrétaire général a déclaré : «Un travail considérable et des progrès significatifs ont été réalisés par les trois pays – Kenya, Tanzanie et Ouganda – ces derniers mois, en étroite collaboration avec les équipes de la CAF présentes sur le terrain depuis un certain temps. Je tiens à saluer l'engagement des gouvernements ainsi que des dirigeants des fédérations membres de ces trois nations.»

«Aujourd'hui, j'ai inspecté les stades principaux, Kasarani et Nyayo, ainsi que plusieurs infrastructures d'entraînement. Il ne subsiste plus de question sur l'état de préparation des sites, nous nous concentrons désormais sur les derniers détails pour que tout soit parfaitement en place d'ici au 2 août 2025. Demain, je me rendrai en Tanzanie, pays hôte du match d'ouverture», a-t-il ajouté. Outre la cérémonie de clôture au stade Kasarani, le Kenya accueillera l'ensemble des matchs du groupe A, répartis entre les stades Kasarani et Nyayo. Placée dans le groupe C du CHAN, l'Algérie débutera face à l'Ouganda, le lundi 4 août prochain à Mandela National Stadium à Kampala (18h, heure algérienne), avant d'affronter l'Afrique du Sud, le vendredi 8 août, toujours à Kampala (15h), la Guinée, le vendredi 15 août (15h), puis le Niger, le lundi 18 août à Nyayo Stadium à Nairobi (18h), en clôture de la phase de groupes. L'équipe nationale A' a décroché son billet pour la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2024, reporté à 2025) en éliminant la Gambie en barrages (0-0 à Bakau, 3-0 à Annaba).

JUDO

RANKING MONDIAL DES JUNIORS

L'Algérien Othmane Arbaoui, 1er chez les -100 kg

Le judoka algérien Othmane Arbaoui s'est emparé de la première place au classement mondial des moins de 100 kg de la catégorie junior, au moment où son compatriote Abdeslam Belbelhout s'est hissé à la deuxième place chez les moins de 73 kilos de cette même catégorie d'âge.



Médaillé d'or aux derniers championnats d'Afrique de la catégorie, disputés le 19 juillet courant à Luanda (Angola), Arbaoui a porté son capital points à 400 unités, ce qui lui a permis de gagner onze places au ranking mondial, et s'emparer par la même occasion de la première place, devant l'Américain Daniel Liubimovski (2e/394 points), et le Serbe Milan Bulaja (3e/358 points).
Idem pour Belbelhout, qui avait décroché l'or à Luanda, ce qui lui a permis de porter son capital points à 412 et de gagner 11 places par la même occasion, se plaçant ainsi au deuxième rang, derrière le Japonais Keito Kihara (1er/600 points).
Pour sa part, et même s'il a été également médaillé d'or aux championnats d'Afrique de Lunda, Oussama Hezil s'est contenté de la troisième place au classement mondial des moins de 66 kg, qu'il occupe actuellement avec un capital de 464 points, alors que les deux premières places dans cette catégorie de poids sont respectivement occupées par le Japonais Shuntaro Fukuchi (500 points) et le Brésilien Bruno Nobrega (470 points).
Pour rappel, la sélection algérienne juniors (garçons et filles) de judo avait décroché la deuxième place aux épreuves individuelles des Championnats d'Afrique 2025 de la catégorie, disputées à Luanda, avec un total de dix médailles (4 or, 1 argent et 5 bronze).
La quatrième médaille d'or algérienne dans cette compétition a été décrochée par Lydia Kechout chez les moins de 78 kg (dames), alors que sa compatriote Nourhane Ghazali avait décroché l'unique médaille d'argent algérienne dans cette compétition continentale, après avoir terminé deuxième chez les moins de 57 kg.
La moisson algérienne a été bonifiée par 5 médailles de bronze, remportées par Anis Saoudi (-60 kg), Ayoub Benlaribi (-66 kg), Abdelmoumen Haouam (-73 kg) et Imad Mehibel (-81 kg) chez les messieurs, ainsi que par Razan Yasmine Yousfi chez les +78 kg (dames). Les Championnats d'Afrique juniors ont été précédés par ceux des cadets (garçons et filles), et l'Algérie y avait également décroché la deuxième place, aussi bien en individuel que dans le par équipes mixtes.

VOLLEY-BALL

MONDIAL 2025 (U19 - GARÇONS)

Le Six national pour faire bonne figure à Tachkent (entraîneur)

La sélection algérienne masculine de volley-ball des moins de 19 ans (U19) prendra part au Mondial 2025 de la catégorie, prévu du 24 juillet au 3 août à Tachkent en Ouzbékistan, avec la ferme détermination de faire «bonne figure» et à «représenter dignement les couleurs nationales», a indiqué l'entraîneur national, Aboubaker Cheniti.
Dans une déclaration publiée sur les comptes officiels de la Fédération algérienne de la discipline (FAVB), à la veille du départ de la délégation algérienne à destination de Tachkent, le sélectionneur national a assuré que son équipe «a bénéficié d'une très bonne préparation», soulignant que les joueurs «sont motivés à faire de leur mieux pour marquer leur présence face aux meilleures équipes au monde».
Au Mondial 2025 de la catégorie, l'Algérie a été versée dans le groupe B, en compagnie de la France, de la Bulgarie, du Japon, de la Chine et du Canada. Le groupe A se compose des sélections de l'Ouzbékistan, de l'Argentine, du Pérou, du Pakistan et de la Turquie. Les équipes de l'Irlande, de l'Italie, de l'Egypte, de la Tunisie, de la Pologne et de l'Espagne figurent dans le groupe C.
Le groupe D comprend les sélections des Etats-Unis, de la Corée du Sud, du Brésil, de la Colombie, de Cuba et de la Finlande. La sélection nationale (U19) avait composté son billet pour le Mondial 2025 après avoir terminé à la 3e place du Championnat d'Afrique des nations, disputé en aout 2024 à Tunis (Tunisie). Les Algériens avaient réussi à se qualifier pour le prochain rendez-vous mondial en dominant le Kenya lors du match de classement (3-0), alors que le titre continental était revenu à la Tunisie, qui avait battu l'Egypte dans une finale très disputée bouclée au tie-break (3-2).

L'ALGÉRIE DÉBUTERA CONTRE LA BULGARIE

La sélection algérienne de volley-ball garçons des moins de 19 ans (U19) entamera sa participation à la 12e édition du mondial de la catégorie (24 juillet-3 août 2025) à Tachkent, en Ouzbékistan, contre son homologue de Bulgarie le 24 juillet à 11h (heure algérienne), selon le programme de la compétition dévoilé par la Fédération internationale de volley-ball (FIVB).
Versé dans le groupe B, le Six national affrontera la France le 25 juillet (8h) avant de croiser le fer avec son homologue canadien le 26 juillet (14h).
L'équipe algérienne, dirigée par le coach national Aboubaker Cheniti, disputera ses deux dernières rencontres de la phase de poules, contre respectivement la Chine le 28 juillet (14h) et le Japon le 29 juillet (11h).
Les 4 premiers de chaque groupe accèdent aux huitièmes de finale. Les 5e et 6e s'affronteront dans des matchs de classement (17e-24e places). Pour rappel, la sélection algérienne s'est envolée lundi vers l'Ouzbékistan où elle prendra part au championnat du monde de sa catégorie.
Le groupe A se compose des sélections de l'Ouzbékistan, de l'Argentine, du Pérou, du Pakistan et de la Turquie.
Les équipes de l'Irlande, de l'Italie, de l'Egypte, de la Tunisie, de la Pologne et de l'Espagne figurent dans le groupe C.
Le groupe D comprend les sélections des Etats-Unis, de la Corée du Sud, du Brésil, de la Colombie, de Cuba et de la Finlande.
La sélection nationale (U19) a composté son billet pour le Mondial 2025 après avoir terminé à la 3e place du Championnat d'Afrique des nations, disputé en août 2024 à Tunis (Tunisie).
Les Algériens se sont qualifiés pour le mondial en dominant le Kenya lors du match de classement (3-0), alors que le titre continental était revenu à la Tunisie, qui avait battu l'Egypte (3-2).
Programme des matchs de la sélection algérienne au mondial 2025 (heure algérienne) :
24 juillet 2025 Bulgarie- Algérie (11h)
25 juillet 2025 France- Algérie (8h)
26 juillet 2025 Algérie- Canada (14h)
28 juillet 2025 Chine- Algérie (14h)
29 juillet 2025 Japon- Algérie (11h).

CHAMPIONNAT RÉGIONAL OUEST ZONE 1 DE KARATÉ-DO MINIMES

Tiaret accueillera la compétition ce samedi

Le Championnat régional Ouest zone 1 de karaté-do minimes filles et garçons en spécialité kumité individuel et par équipes aura lieu samedi à la salle omnisports Belarbi-Abdallah de Tiaret, a-t-on appris, hier, des organisateurs. Cette compétition de sport de combat, organisée par la Ligue de wilaya de Tiaret de karaté-do en collaboration avec la Fédération algérienne et la Direction locale de la jeunesse et des sports, verra la participation de plus de 350 jeunes karatékas filles et garçons, de cinq wilayas de l'ouest du pays. A l'issue de cette phase régionale, les 4 premiers dans chaque catégorie de poids filles et garçons seront qualifiés à la phase finale du championnat d'Algérie benjamins et minimes, prévu du 16 au 20 septembre prochain à Oran.

Ghaza : la recherche de nourriture «est devenue aussi meurtrière que les bombardements» (ONU)

Chercher de la nourriture dans la bande de Ghaza est devenu aussi mortel que les frappes sionistes qui se poursuivent dans un contexte du blocus imposé depuis des mois sur cette enclave, où les employés de l'ONU meurent également de faim et d'épuisement.



«Médecins, infirmières, journalistes, travailleurs humanitaires, dont des employés de l'UNRWA, souffrent de la faim… s'évanouissent de faim et d'épuisement dans l'exercice de leurs fonctions», a déclaré, hier, à Amman (Jordanie), Juliette Touma, directrice de la communication de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA).

La recherche de nourriture «est devenue aussi meurtrière que les bombardements» de l'entité sioniste qui ont réduit la bande de Ghaza en ruines en 21 mois de guerre génocidaire, a-t-elle ajouté.

«Au 21 juillet, nous avons recensé 1.054 personnes tuées (par l'entité sioniste, ndlr) à Ghaza alors qu'elles tentaient de se procurer de la nourriture», a déclaré, hier, Thameen Al-Kheetan, porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH). «766 d'entre elles ont été tuées à proximité des sites de la Fondation humanitaire de Gaza (GHF) et 288 à proximité des convois d'aide de l'ONU et d'autres organisations humanitaires», a ajouté la même source, expliquant que ces conclusions provenaient de «multiples sources fiables sur le terrain, notamment des équipes médicales et des organisations humanitaires et de défense des droits humains», selon un communiqué de l'ONU.

Pour rappel, la fondation GHF, qui bénéficient du soutien des Etats-Unis et de l'entité sioniste, a commencé à opérer dans l'enclave palestinienne depuis le 27 mai dernier, contournant les organisations onusiennes et d'autres ONG, qui ont dénoncé les restrictions qui leur sont imposées.

La GHF est, d'ailleurs, accusée de servir d'appât pour commettre des massacres de masse. Ce programme de distribution d'aide humanitaire est «un piège mortel sadique», a dénoncé Mme Touma de l'UNRWA. «Des tireurs d'élite ouvrent le feu au hasard sur la foule, comme s'ils avaient reçu l'autorisation de tuer», a-t-elle ajouté.

Citant une déclaration du chef de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, Mme Touma a qualifié ce programme de «traque massive de personnes en toute impunité».

«Cela ne peut pas être notre nouvelle norme. L'aide humanitaire n'est pas l'affaire de mercenaires», a-t-elle encore dénoncé.

La porte-parole de l'UNRWA a insisté sur le fait que l'ONU et ses partenaires humanitaires disposent de l'expertise, de l'expérience et des ressources nécessaires pour fournir une aide sûre, digne et à grande échelle. «Nous l'avons prouvé à maintes reprises lors du dernier cessez-le-feu», a-t-elle déclaré. Parallèlement à ces tueries, les conditions de vie dans la bande de Ghaza ne cessent de se dégrader, les prix des produits de première nécessité ayant augmenté d'environ 4.000 %. Les habitants de Ghaza, qui ont perdu leur maison et ont été déplacés à plusieurs reprises, sont sans revenus et se retrouvent totalement privés de biens essentiels.

Lundi, le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies a indiqué qu'un quart de la population de Gaza était confrontée à une situation proche de la famine. Près de 100.000 femmes et enfants souffrent de malnutrition aiguë sévère et ont besoin d'un traitement au plus vite.

«À l'UNRWA, nous disposons de stocks de produits d'hygiène, notamment de couches pour bébés et pour adultes, qui attendent aux portes de Ghaza», a souligné Mme Touma, insistant sur le fait que l'agence dispose de 6.000 camions chargés de nourriture, de médicaments et de produits d'hygiène en Égypte et en Jordanie qui attendent d'être autorisés à pénétrer dans l'enclave.

Sophia Rais

LA RDC «PROCHE» DE LA PAIX APRÈS UN ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU (MINISTRE)

La République démocratique du Congo (RDC) est «proche» de la paix, a estimé le ministre de l'Intérieur dans la nuit de lundi à mardi en évoquant un accord de cessez-le-feu signé avec le groupe armé M23. L'est de la RDC, région riche en minerais, est en proie aux conflits depuis plus de 30 ans. De précédents accords de paix et cessez-le-feu ont été violés ces dernières années.

Les violences se sont intensifiées au cours des derniers mois dans cette région, avec une offensive du M23. Ces violences ont fait des milliers de morts, selon le gouvernement congolais et l'ONU, et aggravé une crise humanitaire pour des centaines de milliers de déplacés.

Samedi à Doha, au Qatar, les représentants du gouvernement de Kinshasa et ceux du M23 ont signé une déclaration d'intention incluant un cessez-le-feu permanent, selon le texte.

«La paix est un choix», après 30 ans d'instabilité, «je suis confiant et pleinement convaincu que nous sommes proches de la paix (…), une paix qui s'avère être aujourd'hui un grand chantier dont nous avons la responsabilité de construire», a déclaré le ministre de l'Intérieur Jacquemain Shabani.

Il faut «préparer la population à aller vers cet objectif» et il faut savoir faire des «concessions», a-t-il ajouté lors d'un briefing animé conjointement avec son collègue Patrick Muyaya, ministre de la Communication et des Médias.

La déclaration de Doha énonce l'engagement d'entamer prochainement des négociations formelles en vue d'un «accord de paix global». «Nous voulons une paix définitive, une paix durable», a dit, pour sa part, Muyaya.

L'ONG Front Line Defenders exhorte le Maroc à libérer la bloggeuse Saida El Alami

L'organisation de défense des droits de l'homme Front Line Defenders condamne l'arrestation «arbitraire» de la défenseure marocaine des droits humains et bloggeuse Saida El Alami, exhortant les autorités marocaines à la libérer «immédiatement et sans conditions», ainsi qu'à «cesser de cibler les défenseurs des droits humains».

«Front Line Defenders condamne l'arrestation, les poursuites et la détention arbitraires de Saida El Alami», a indiqué l'ONG dans un communiqué, ajoutant qu'il s'agit de «représailles directes de la part des autorités marocaines contre son travail légitime et pacifique de défenseure des droits humains et de bloggeuse». Selon cette organisation, «les poursuites contre Saida El Alami reflètent une tendance plus large aux restrictions du droit à la liberté d'expression et de réunion, ainsi qu'au harcèlement et aux représailles contre les défenseurs des droits humains et les militants pacifiques au Maroc».

Front Line Defenders exhorte les autorités marocaines à «libérer immédiatement et sans condition la défenseure des droits humains et bloggeuse Saida El Alami», à «cesser de cibler les défenseurs des droits humains au Maroc» et à «garantir que tous les défenseurs des droits humains au Maroc puissent mener leurs activités de défense des droits humains et exercer leur droit à la liberté d'expression sans crainte de représailles, conformément aux obligations et engagements internationaux du Maroc en matière de droits humains».

Saida El Alami est une défenseure des droits humains et bloggeuse marocaine active sur les réseaux sociaux et participe à des manifestations pacifiques pour dénoncer les abus de pouvoir, la corruption et la répression de la liberté d'expression et d'opinion. Arrêtée en 2022 et condamnée dans deux affaires distinctes à trois ans de prison et une amende, Saida El Alami a bénéficié d'une grâce et a été libérée en juillet 2024.

«Malgré son incarcération, son engagement en faveur de la justice et de la liberté est resté inébranlable», relève l'ONG. Le 1er juillet 2025, elle a été arrêtée par les autorités sécuritaires marocaines, alors qu'elle marchait dans la rue, ajoute l'organisation.

L'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH) a indiqué dans un communiqué qu'elle n'avait commis aucune infraction pénale, mais qu'elle avait été placée en garde à vue et soumise à une enquête préliminaire par la police judiciaire à Casablanca.

Le 3 juillet, elle a été présentée au procureur du roi au tribunal de première instance d'Aïn Sebaa, où elle a été placée en détention pour «outrage à personne morale légalement constituée, diffusion de fausses allégations et outrage à la magistrature». Son procès, initialement prévu le jour même, a été reporté au 8 juillet.

Selon sa défense, Saida El Alami a refusé d'assister à l'audience du 8 juillet pour protester contre la privation de son droit à un avocat lors de sa comparution devant le procureur du roi.

Le 15 juillet, lors de sa comparution devant le tribunal, elle a annoncé qu'elle observait une grève de la faim et de l'eau depuis la veille. Sa défense a indiqué que cette décision visait à «protester contre les circonstances de son arrestation et les violations ultérieures des lois marocaines et des normes internationales garantissant la liberté d'opinion et d'expression». Une nouvelle audience au tribunal est prévue aujourd'hui.

N° 81 juin 2025

DZ ENTREPRISE

LE MAGAZINE DE L'ENTREPRISE ALGERIENNE

Le numéro de juin est disponible dans les kiosques



LE GROUPE D'ABU DHABI NOURRISSAIT «LE RÊVE» DE PRENDRE UN TOTAL CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ ESPAGNOLE

Chronologie d'un flop

L'opérateur énergétique espagnol a fini par se rendre à l'évidence que ses intérêts n'étaient pas là où il devaient être. Le 28 avril 2025, son PDG, Francisco Reynés, a posé ses valises à Alger où il a rencontré son homologue de Sonatrach, Rachid Hachichi.

PAR SAID RABIA

Le directeur financier du groupe énergétique émirati Taqa, Steve Ridlington, renonçait, fin mai dernier, à la tentative d'Offre publique d'achat (OPA) sur l'espagnole Naturgy. Il a *«démenti les rumeurs sur une éventuelle réactivation de l'opération. Selon la presse ibérique qui citait le magazine «Inverta», la société énergétique d'Abu Dhabi exclut toute nouvelle négociation avec CriteriaCaixa et affirme que Naturgy n'est pas sur son radar stratégique, malgré les récentes spéculations».*

«Ce n'est pas dans nos plans actuels de réactiver les discussions», indiquait Steve Ridlington, à l'occasion de la présentation des résultats trimestriels du groupe. Le chapitre du trublion Emirat qui voulait coûte que coûte acquérir des parts dans Naturgy qui détient 49% du capital de la société exploitant le gazoduc Medgaz, qui relie l'Algérie à l'Espagne et dans laquelle Sonatrach est actionnaire à 51%, est définitivement clos. *«Nous y avons pensé l'année dernière, cela n'a pas fonctionné et nous n'envisageons pas actuellement de relancer l'opération»*, a souligné le même responsable sans donner les raisons qui ont conduit Taqa à abandonner le rachat de Naturgy.

La presse espagnole croit, toutefois, avoir trouvé l'explication. *«Le projet, initié en 2024 pour acquérir les participations de CVC et BlackRock dans Naturgy, a été contrecarré par des désaccords sur le contrôle de l'entreprise, le prix et les tensions diplomatiques entre Abu Dhabi et l'Algérie»*. Les médias ibériques qui avaient pourtant pronostiqué l'inverse il y a deux mois environ, pensaient que la nomination du président exécutif de Naturgy, Francisco Reynés, à la vice-présidence de CriteriaCaixa, était un signal fort pour que l'OPA de Taqa aboutisse. Pour eux, ce n'est pas une coïncidence, parce que c'est à son arrivée que la société énergétique émirate a réactivé son plan en renouvelant son intérêt à entrer dans le groupe gazier espagnol. Les Emiratis croyaient, à leurs dépens, que le majorquin, Francisco Reynés, pouvait bien *«négocier en tant que dirigeant et actionnaire, et aiderait à débloquer un accord qui est sur la table depuis un an»*.

Reynés devait avoir pour mission, espéraient-ils, *«d'essayer d'ouvrir la voie au nouveau partenaire de Naturgy pour entrer depuis les deux sièges»*.

Le groupe d'Abu Dhabi nourrissait «le rêve» de prendre un total contrôle de la société espagnole, puisqu'ils ont d'ailleurs révélé, dès avril 2024, qu'une offre de rachat de 100% de Naturgy était bel et bien envisagée. Le scénario devait être écrit avec la Caixa, une entreprise financière ibérique, principal actionnaire à travers Criteria, sa société holding d'investissement, dans Naturgy.

Selon la presse espagnole, elles ont planifié de participer, conjointement avec Taqa, à l'OPA du groupe énergétique ibérique dont les parts se répartissent comme suit : «Criteria est le principal actionnaire avec 26,7%, GIP et CVC (ce dernier en partenariat avec Corporación Financiera Alba) détiennent chacun 20% et IFM 15%.

Taqa, citée par la presse espagnole, avait reconnu alors *«devant la Commission nationale des marchés de valeurs mobilières (CNMV) être en pourparlers avec CriteriaCaixa concernant un éventuel accord de coopération pour Naturgy»*. Selon les mêmes sources, elle avait également confirmé *«être en pourparlers avec CVC et GIP concernant l'acquisition de leurs parts dans Naturgy». Si une telle acquisition avait eu lieu, l'Offre publique d'achat devrait porter sur la totalité du capital de Naturgy, soit 100%»*. Rien que ça !

Selon des informations rapportées à l'époque par l'«Expansion», «le prix envisagé devait initialement se situer entre 25 et 28 euros l'action». «Ce qui aurait donné une valeur de Naturgy qui avoisinerait les 26 milliards d'euros ; la plus importante OPA en Espagne depuis près de 20 ans, depuis qu'Enel et Acciona ont lancé une offre sur Endesa», indiquait la presse espagnole.

Ainsi, Taqa Abu Dhabi aurait non seulement pris possession de l'un des plus importants groupes gaziers espagnols, mais se serait aussi et surtout introduit sur le marché énergétique nord-africain, méditerranéen et européen. L'enjeu était tellement important pour les Emiratis qu'ils n'ont pas lésiné sur les moyens. Ils étaient prêts à casser leur tirelire pour «s'infiltrer» dans un partenariat historiquement stratégique entre Sonatrach et Naturgy.

La compagnie nationale qui détient 4,1% des parts de Naturgy, est partenaire avec la société ibérique dans Medgaz, un gazoduc qui relie, depuis 2009, l'Algérie à l'Espagne. Sonatrach y détient 51% des actions alors que les Espagnols en possèdent 49%.

En 2024, l'Algérie a consolidé sa position de principal fournisseur de gaz naturel de l'Espagne, avec un volume représentant 38,5% des importations totales du pays, soit 131 202 Gigawattheures (GWh), devançant la Russie, qui a maintenu des niveaux d'approvisionnement similaires à ceux de 2023. Selon la presse espagnole, la dernière valorisation du gazoduc a atteint 1,3 milliard d'euros (1,9 milliard d'euros, dette comprise).

C'est cette position de l'Algérie, qui évolue tranquillement dans son propre jardin grâce à ses efforts de développement, à sa fiabilité et sa crédibilité, que la démarche insidieuse du trublion Emirat voudrait mettre à mal. Mais c'était compter sans la pugnacité algérienne qui ne badine ni avec les principes de loyauté, ni avec l'intangibilité de ses intérêts les plus légitimes.

La «ferveur» de Taqa Abu Dhabi, qui mélange géopolitique et intérêts économiques, a été vite refroidie par Alger. Une source de Sonatrach, citée par Reuters, avait lancé les avertissements et les mises en



Francisco Reynés, PDG de Naturgy reçu par Rachid Hachichi, PDG de Sonatrach Alger, 28 avril 2025. Photo : Sonatrach



Magazine économique édité par Chrome

À lire dans ce numéro

VISITE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE EN SLOVÉNIE
Nouvel élan pour Alger et Ljubljana

Pr MOHAMED CHOHRA, CHERCHEUR EN GOUVERNANCE PUBLIQUE
«La promotion des PPP nécessite une approche globale, intégrée et cohérente»

NOUVEAU CONTRAT GAZIER AVEC LA SLOVÈNE GEOPLIN
Percée stratégique de Sonatrach en Europe

SOUS-TRAITANCE AUTOMOBILE
Un potentiel local en quête d'intégration

FORUM AFRICAIN DE L'INVESTISSEMENT ET DU COMMERCE
Les défis qui attendent le continent

L'INDUSTRIE DE L'EAU EN PLEIN ESSOR
Une dynamique qui booste les entreprises du secteur

Maison de la presse, 02 rue Farid Zouièche 16008 - Kouba - Alger

Tél./Fax : (213) 023 709 668

redaction@dzentreprise.net
chromecom@dzentreprise.net
s.azzouz@dzentreprise.net

LA VOIE D'ALGÉRIE
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Édité par la Sarl CHROME COMMUNICATION

ADMINISTRATION
administration@lavoiedalgerie.dz

Directrice générale/Gérante :
M. Azzouz

Directeur de la publication
Lyès Menacer
lyesmenacer@lavoiedalgerie.dz

Directrice de la rédaction
Saida Azzouz
redaction@lavoiedalgerie.dz

Directeur technique
Kamal Allalou
pao@lavoiedalgerie.dz

Siège social :
02 Rue Farid Zouièche,
Maison de la Presse Kouba 16008– Alger
Tél. :/Fax : +213 023 709 668
E-mail : lavoiedalgerie@gmail.com

Pour votre PUBLICITÉ, s'adresser à :
Régie publicitaire : 023 709 668
(publicite@lavoiedalgerie.dz)

Pour votre COURRIER
coordination@lavoiedalgerie.dz

Pour votre PUBLICITÉ s'adresser à :
L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tél : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 /
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'Impression d'Alger (SIA)

DIFFUSION
Distribution de journaux et magazines Smichat Sid Ali
Mob : 0541 91 92 49

Emission d'un timbre-poste commémoratif à l'occasion du centenaire de la naissance du militant Frantz Fanon (ministère)

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, lundi, dans un communiqué, l'émission d'un timbre-poste commémoratif à l'occasion du centenaire de la naissance du militant et de l'intellectuel Frantz Fanon, en reconnaissance de ses contributions lors de la glorieuse guerre de Libération et son soutien à cette cause juste.

«Dans le cadre des efforts nationaux pour la préservation et la valorisation de la mémoire nationale, un timbre-poste commémoratif a été émis, à l'occasion du centenaire de la naissance du militant et de l'intellectuel Frantz Fanon (1925-2025), l'une des figures emblématiques de la lutte pour la liberté, et contre le racisme et le colonialisme au 20e siècle», précise le communiqué. Cette émission, qui met en exergue le rôle de Frantz Fanon en tant qu'intellectuel anticolonial et défenseur des causes justes, intervient «en reconnaissance de ses contributions durant la glorieuse guerre de Libération, et son soutien à cette cause juste».

Le communiqué a également rappelé le parcours du défunt Frantz Fanon, psychiatre, né en Martinique, ayant exercé, pendant la Révolution, à l'hôpital de Blida, où il a constaté les effets psychologiques dévastateurs du colonialisme sur les patients algériens, «une expérience qui l'a conforté dans sa conviction que la solution n'est pas dans les traitements conventionnels mais dans l'éradication du système colonial lui-même».

Frantz Fanon a rallié les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN), apportant son «soutien au peuple algérien dans sa lutte de libération, notamment à travers sa pensée et sa plume, mettant à nu les crimes coloniaux». Il a été investi de plusieurs missions diplomatiques au service de la Révolution. Décédé en 1961, il sera enterré dans la wilaya d'El Tarf, conformément à sa volonté d'être enterré en terre sainte d'Algérie. «Il a laissé derrière lui un important legs intellectuel dans la lutte anticoloniale et antiraciste», conclut le communiqué.



Le président de la République en Italie pour une visite officielle

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est arrivé, hier, en Italie, pour une visite officielle, au cours de laquelle il présidera, du côté algérien, les travaux de la 5e session du Sommet gouvernemental algéro-italien de haut niveau, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

«Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, se rend, ce jour (hier, ndlr), en République italienne, pays ami, en visite officielle, au cours de laquelle il présidera les travaux de la 5e session du Sommet gouvernemental algéro-italien de haut niveau, du côté algérien», lit-on dans le communiqué, qui explique que «cette visite revêt une importance particulière dans le cadre du raffermissement des liens d'amitié historiques et du renforcement des relations bilatérales entre les deux pays amis dans plusieurs domaines».

Ce forum sera, en effet, l'occasion de discuter, entre autres, de trois grands domaines : l'énergie et l'économie circulaire (du gaz naturel à l'hydrogène vert, en passant par la gestion des déchets et l'industrie minière), les infrastructures et les transports (bâtiment, logistique, numérique, gestion de l'eau, tourisme, santé), ainsi que l'industrie et l'agro-industrie (technologies agricoles, agroalimentaire, automobile, pharmacie, innovation).

Les deux partenaires ont affiché, à maintes reprises, leur volonté de renforcer leurs relations qui n'ont pas cessé d'évoluer positivement, permettant de construire ensemble des filières solides, capables de relever les défis de la transition énergétique et industrielle.

Pour rappel, les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Italie ont atteint en 2024 plus de 14 milliards d'euros, confirmant la place de l'Algérie comme premier fournisseur de gaz naturel de l'Italie et deuxième partenaire commercial global après la Chine.

R. N.

Béchar : plus de 70.000 comprimés psychotropes saisis (Gendarmerie nationale)

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Béchar ont démantelé un réseau de trafic de drogue et de comprimés psychotropes, et saisi plus de 70.000 comprimés psychotropes, a indiqué, hier, un communiqué de ce corps de sécurité. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, la brigade territoriale de la GN de Béchar a procédé au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue et de comprimés psychotropes», précise le communiqué. Lors de cette opération menée sur la base «d'informations confirmées parvenues aux éléments de la brigade de recherche et d'investigation indiquant qu'un individu s'apprêtait à introduire une quantité importante de comprimés psychotropes à Béchar à bord d'un motocycle», un suspect a été arrêté et une importante quantité de substances psychotropes estimée à 54.300 comprimés de type Prégabaline, saisie, selon le communiqué.

Après investigations, «3 autres individus impliqués dans l'affaire ont également été arrêtés, outre la saisie d'une quantité supplémentaire de comprimés psychotropes estimée à 15.870 comprimés (Prégabaline), et 20 autres comprimés de type Kietyl».

«Au total, 4 individus ont été arrêtés et 70.170 comprimés psychotropes de type Prégabaline 300 mg et de 20 comprimés de type Kietyl ont été saisis», ajoute le communiqué.

La cérémonie d'ouverture des Jeux africains scolaires le samedi 26 juillet (20h) à Annaba

La cérémonie d'ouverture de la Pre édition des Jeux africains scolaires (JAS) est prévue dans la soirée du samedi 26 juillet courant, à partir de 20h au stade 19-Mai 1956 (Annaba), a appris l'APS, hier, des organisateurs.

«L'accès au stade pourra se faire à partir de 18h, et il sera gratuit. Les familles ont été conviées vivement à honorer de leur présence cette cérémonie», a-t-on détaillé de même source.

Au menu de cette cérémonie, «un spectacle grandiose», comportant plusieurs activités et exhibitions, et qui précèderont le coup d'envoi de la compétition, devant se poursuivre jusqu'au 5 août.

Un total de 1.761 athlètes (1.064 garçons et 697 filles), représentant 50 nations, sont attendus en Algérie pour concourir dans 25 disciplines sportives, de cette première édition des Jeux africains scolaires (JAS), prévue dans les villes de Constantine, Annaba, Sétif et Skikda.

Placés sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ces Jeux sont une initiative conjointe de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) et de la Fédération internationale du sport scolaire (ISF), concrétisée suite à une convention signée lors des Jeux olympiques de Paris 2024. Cette première édition des JAS vise à devenir un levier de promotion du sport scolaire en Afrique et une plateforme d'échange entre jeunes du continent. Selon l'ACNOA, ces Jeux incarnent une vision ambitieuse : offrir à la jeunesse africaine une vitrine d'excellence sportive et culturelle. Ils constituent un véritable tremplin pour les champions africains de demain.

SIDI BEL-ABBÈS

Onze blessés dans un accident de la route (Protection civile)

Onze personnes ont été blessées dans un accident de la route, survenu, hier, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur la RN 13, à la sortie de la commune de Teghalimet, suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et une voiture, causant des blessures à onze personnes à différents degrés de gravité, selon la même source.

Les blessés (6 femmes et 5 hommes), âgés de 33 à 76 ans, ont été secourus et évacués vers l'hôpital de Telagh, a-t-on ajouté.

L'unité secondaire de la Protection civile de la daïra de Telagh et celle de Benachiba Chelia sont intervenues suite à cet accident, en mobilisant trois ambulances et un camion de pompiers, a-t-on indiqué.

MÉTÉO

32	ALGER		24
41	CONSTANTINE		24
31	ANNABA		23
32	ORAN		23